

2002 RAPPORT ANNUEL 2002 RA  
2 RAPPORT ANNUEL 2002 RAPPO  
PPORT ANNUEL 2002 RAPPORTAN  
RT ANNUEL 2002 RAPPORT ANN  
ANNUEL 2002 RAPPORT ANNUEL  
UEL 2002 RAPPORT ANNUEL 200  
2002 RAPPORT ANNUEL 2002 RA  
2 RAPPORT ANNUEL 2002 RAPPO  
RT ANNUEL 2002 RAPPORTAN  
NNUEL 2002 RAPPORT ANN  
UEL 2002 RAPPORT ANNUEL  
2002 RAPPORT ANNUEL 2002 RA  
2 RAPPORT ANNUEL 2002 RAPPO  
PPORT ANNUEL 2002 RAPPORTAN  
RT ANNUEL 2002 RAPPORT ANN  
ANNUEL 2002 RAPPORT ANNUEL  
UEL 2002 RAPPORT ANNUEL 200  
2002 RAPPORT ANNUEL 2002 RA  
2 RAPPORT ANNUEL 2002 RAPPO



C O M P A G N I E D U B O I S S A U V A G E



---

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EXERCICE 2002**

Comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2002  
Présentés à l'assemblée générale du 23 avril 2003

**COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE**

Société anonyme au capital de EUR 105.136.956  
Siège social : rue du Bois Sauvage, 17 à B-1000 Bruxelles  
Registre de commerce de Bruxelles : 273 326  
T.V.A. : BE 402 964 823

---

La Commission Bancaire et Financière a autorisé, en date du 2 avril 2003, l'utilisation du présent rapport annuel à titre de document de référence pour tout appel public à l'épargne, qui serait effectué par la Compagnie du Bois Sauvage jusqu'à la publication de son prochain rapport annuel dans le cadre du Titre II de l'Arrêté Royal n° 185 du 9 juillet 1935, au moyen de la procédure d'information dissociée.

Dans le cadre de cette procédure, le document de référence devra être accompagné d'une note d'opération afin de constituer un prospectus au sens de l'article 29 de l'Arrêté Royal précité.

Le prospectus devra être soumis à l'approbation de la Commission Bancaire et Financière conformément à l'article 29 ter, § 1<sup>er</sup>, al. 1<sup>er</sup> de l'Arrêté Royal n° 185 du 9 juillet 1935.

Le présent rapport a été traduit en néerlandais et en anglais. En cas de divergence, la version en français fera foi.

Pour obtenir cette brochure, nous vous prions de vous adresser à la **Compagnie du Bois Sauvage s.a.**

Rue du Bois Sauvage, 17  
B-1000 Bruxelles

TÉL. : (32 2) 227 54 50

FAX : (32 2) 219 25 20

e-mail : [info@bois-sauvage.be](mailto:info@bois-sauvage.be)

[www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)



## SOMMAIRE

4	Lettre aux actionnaires
5	Chiffres clés
6	Histoire et origines du groupe
7	Calendrier financier
7	Conseil d'Administration
9	Corporate Governance
12	Activités de l'exercice
22	Répartition bénéficiaire
23	Valorisation du portefeuille en date du 31 décembre 2002
24	Perspectives 2003
25	Annexe financière

**LA FUSION PAR ABSORPTION** de notre société mère Surongo, le 31 juillet 2002, a constitué une étape très importante dans la simplification de notre groupe. Entreprises et Chemins de Fer en Chine, société principalement de familles, est depuis cette date l'actionnaire prépondérant de la société opérationnelle qu'est Compagnie du Bois Sauvage.

Toutes les informations relatives à cette fusion sont exposées dans le prospectus de fusion qui est disponible auprès de la Compagnie.

Renforçant ses axes stratégiques, la Compagnie a :

- augmenté sa participation dans la société Waldo (EUR 1 million) et souscrit aux obligations émises (EUR 4 millions) afin de lui donner les moyens de son développement en rachetant la société Flo Prestige
- financé le démarrage d'un nouveau projet immobilier en Floride via Surongo America (USD 5,5 millions)
- augmenté sa participation directe en Recticel (EUR 4,7 millions). L'intérêt économique qu'elle détient dans le groupe Recticel est aujourd'hui de 13,13 %
- converti les obligations de la société Noël Group en titres de cette société et complété sa participation (EUR 3 millions)
- souscrit à une augmentation de capital de la banque Degroof (EUR 2,2 millions)
- souscrit à une augmentation de capital de la banque Berenberg (EUR 0,9 million)
- terminé les travaux de réhabilitation des 5 immeubles du Treurenberg (EUR 3,2 millions)
- augmenté sa participation dans la société Neuhaus pour la porter à 45,88 % (EUR 0,7 million)

Les participations dans les sociétés IRM, Runlite et Levimmo ont été réalisées ainsi que différents postes du portefeuille de trésorerie.

Le patrimoine immobilier s'est accru tant en Belgique qu'aux Etats-Unis par la rénovation du « Treurenberg » (841 m<sup>2</sup> de logements et 1.684 m<sup>2</sup> de bureaux) ainsi que par la mise en chantier d'un nouveau projet de 240 appartements à Jacksonville en Floride.

Le projet du « Treurenberg » a été récompensé par le prix du Quartier des Arts, dix ans après que la société ait reçu le premier prix pour la rénovation du « Bois Sauvage ».

Les activités de trading sur produits dérivés sont restées bénéficiaires (EUR 1,2 million) dans un contexte financier et boursier très difficile. Les frais généraux ont continué à être entièrement couverts par ces résultats.

Le reclassement en 2001 des titres Electrabel et Fortis ne correspondait pas à la réalité puisque ces titres, ainsi que les titres Delhaize, sont des participations stables et durables qui, de plus, sont indispensables à la réalisation d'un des éléments de l'objet social. En conséquence de quoi le Conseil a décidé de les reclasser dans les participations permanentes.

Le bénéfice courant de la société (EUR 12 millions) est resté stable par rapport à l'exercice précédent et conforme au budget. L'impact des cours boursiers nous a amenés à enregistrer des moins values et réductions de valeur d'un montant de EUR 50 millions, qui ont eu pour effet de transformer le bénéfice consolidé courant en un déficit de EUR 36,1 millions. Ces réductions de valeur – non concrétisées à ce jour – concernent principalement les postes du portefeuille en Fortis et Delhaize.

Bénéficiant des politiques de prudence et de gestion à moyen et long terme qui ont toujours caractérisé les investissements et la gestion du groupe, nous proposons de maintenir le dividende unitaire de l'exercice 2002 au niveau de celui de l'année précédente soit EUR 7,60 brut. Calculé sur la base du cours de bourse du 31 décembre, cela représente un rendement brut de 5,76 %.

Les mesures visant à améliorer l'information des actionnaires et à assurer une plus grande liquidité du titre ont été poursuivies :

- nous avons participé aux journées Euronext Next Prime à Paris,
- trois analystes suivent la Compagnie et publient régulièrement des analyses et avis,
- le nombre moyen journalier de titres échangés est passé de 174 à 430,
- le calcul de la valeur intrinsèque est communiqué mensuellement sur le site web,
- la composition détaillée du portefeuille est une nouvelle fois reprise en page 21 du présent rapport.

Dans le cadre du programme de rachat d'actions propres, 58.681 titres ont été rachetés en 2002 en bourse à un prix moyen de EUR 140,72.

La Compagnie du Bois Sauvage remercie ses actionnaires pour la confiance et le soutien témoignés durant l'exercice. Ses remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur professionnalisme ainsi que leur franche collaboration.

Le Comité de Direction



## CHIFFRES-CLÉS AU 31 DÉCEMBRE

### Données financières consolidées

(EN MILLIERS D'EUR)	2002	2001	2000	1999	1998
Fonds propres groupe *	198.327	218.984 *	211.003	203.102	191.065
Résultat net consolidé (part du groupe)	- 36.078	11.587	12.236	15.108	71.747
Volume moyen journalier de titres traités	430,29	174,26	183,65	125,54	455,09
Nombres d'actions	1.383.381	1.105.171	1.059.373	1.029.408	1.018.222
(dont 33,835 actions propres au 31.12.2002)					
Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice	182.606	159.697	155.728	156.470	164.321

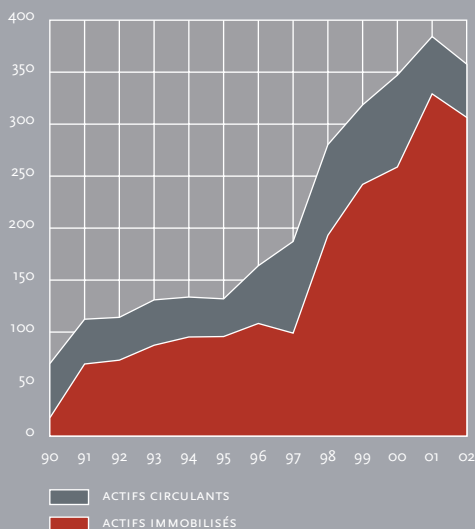
### Chiffres par action

(EN EUR)	2002	2001	2000	1999	1998
Cours Clôture	132,00	144,50	147,00	152,00	161,38
Le plus haut	162,00	149,00	154,00	180,00	201,29
Le plus bas	121,40	130,00	140,00	142,54	121,96
Valeur intrinsèque à la clôture	188,75	203,75	207,42	232,50	223,45
Résultat net consolidé (part du groupe)	- 26,08	10,48	11,55	14,68	70,46
Dividende brut	7,60	7,60	7,13	6,66	6,20

\* Après ajustement de la répartition bénéficiaire en fonction des actions propres détenues à la date de paiement du dividende.

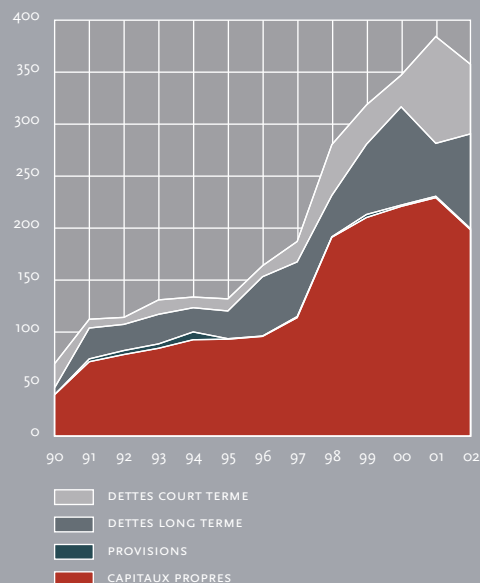
### ACTIF → ÉVOLUTION HISTORIQUE

(EN MILLIONS DE EUR)  
CHIFFRES COMPTABLES CONSOLIDÉS



### PASSIF → ÉVOLUTION HISTORIQUE

(EN MILLIONS DE EUR)  
CHIFFRES COMPTABLES CONSOLIDÉS



L'APPELLATION « BOIS SAUVAGE » vient du lieu où est installé, à Bruxelles, le siège social de la société. Le lieu-dit « Bois Sauvage », déformation du patronyme néerlandais « Wilde Wouter », se situait il y a bien longtemps entre la Cathédrale Saints Michel et Gudule et la première enceinte de la Ville de Bruxelles.

De cette enceinte du 13<sup>e</sup> siècle, il ne subsiste que quelques pans de murs et notamment les arcades du Bois Sauvage rénovées par les soins de la société sous les conseils de la Commission Royale des Monuments et Sites.

La réhabilitation du site a valu à la société le Prix du Quartier des Arts en 1992. Dix années après, en 2002, le prix fut une nouvelle fois décerné à la société à l'occasion de la rénovation du site du Treurenberg.

La Compagnie du Bois Sauvage est le résultat du regroupement de dix-huit sociétés aux origines et activités diverses tels

les Fours Lecocq, la Compagnie Financière Nagelmackers, les Charbonnages d'Hensies-Pommeroeul, Entrema ou Somikin (société minière de Kindu) dont les origines étaient parfois centenaires.

Certaines étaient de taille trop petite pour jouer un rôle économique déterminant, d'autres avaient pour objet une activité irrévocablement révolue, d'autres enfin étaient en liquidation et vouées à disparaître.

Leur regroupement, qui n'a fait qu'entériner une situation de fait, est en parfaite conformité avec la stratégie de stabilité et la vocation de dynamisation économique et financière de la société.

La fusion par absorption de la société mère Surongo en juillet 2002 a constitué une étape très importante dans l'évolution du groupe, simplifiant celui-ci en une société de familles, Entreprises et Chemins de Fer en Chine, actionnaire prépondérant de la société opérationnelle Compagnie du Bois Sauvage.



### Calendrier financier

Résultats annuels	1 <sup>re</sup> quinzaine de mars
Assemblée Générale	4 <sup>e</sup> mercredi d'avril
Résultats semestriels	1 <sup>re</sup> quinzaine de septembre

### Conseil d'Administration

GUY PAQUOT (1) (3)	Rue de l'Eglise 11 B-4140 Sprimont	Président	2003
RICHARD DAWIDS (1) (3)	Rue Clément Delpierre 58 B-1310 La Hulpe	Administrateur	2006
VINCENT DOUMIER (1)	Avenue des Statuaires 127 B-1180 Bruxelles	Administrateur-délégué	2004
ROBERT DEMILIE (3)	Lange Leemstraat 202 B-2018 Antwerpen	Administrateur	2003
GUI DE VAUCLEROY (2)	Avenue Baron d'Huart 137 B-1950 Kraainem	Administrateur	2004
DONALD FALLON (2)	Rue de Thébais 2 1495 Mellery	Administrateur	2004
MONIQUE NEVEN (3)	Route du Comte 1 B-4140 Sprimont	Administrateur	2003
JEAN-LOUIS RAEMDONCK VAN MEGRODE (2)	Avenue des Ombrages 33 B-1200 Bruxelles	Administrateur	2004
SOLANGE SCHWENNICKE (2)	Kerkhofstraat 27 1600 Sint-Pieters-Leeuw	Administrateur	2006
LUC VANSTEENKISTE (2)	Stationstraat 172 B-9260 Schellebelle	Administrateur	2005

(1) Exécutif

(2) Indépendant

(3) Représentant l'actionnaire principal

### Comité de Direction

GUY PAQUOT	Président
RICHARD DAWIDS	Membre
VINCENT DOUMIER	Membre

### Secrétariat Général

BRUNO SPILLIAERT

### Commissaire

s.c. DESCHAMPS, GODEFROID, VERSET & CIE SPRL représentée par André Deschamps	Boulevard Georges Deryck 26 bte 15 B-1480 Tubize	2004
--	---	------

### Fonction principale exercée par les administrateurs non exécutifs, en dehors de la Compagnie du Bois Sauvage s.a.

ROBERT DEMILIE	Vice-Président de Entreprises et Chemins de Fer en Chine
GUI DE VAUCLEROY	Président du Conseil d'Administration de « Delhaize Le Lion » s.a.
DONALD FALLON	Administrateur de C.B.R. s.a.
MONIQUE NEVEN	–
JEAN-LOUIS RAEMDONCK VAN MEGRODE	Administrateur de Vermeulen-Raemdonck s.a.
SOLANGE SCHWENNICKE	Présidente du groupe Delvaux - Dujardin
LUC VANSTEENKISTE	Administrateur délégué de Recticel s.a.

---

RAPPORT DE GESTION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE  
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 23 AVRIL 2003

LA COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE tient à se conformer aux règles du «corporate governance», conformément aux recommandations émises par les autorités financières et boursières.

La valeur intrinsèque de l'action est rendue publique chaque mois sur notre site ([www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)) ainsi qu'à l'occasion des communiqués relatifs aux résultats semestriels et annuels. Le calcul est effectué en supposant que la totalité des warrants en circulation soit exercée. Le prix d'exercice des warrants est ajouté à l'actif net.

Vu l'évolution des marchés en 2002, depuis le mois d'octobre, un calcul «hors exercice de warrants» est également communiqué mensuellement.

Poursuivant la politique de transparence de la société, le présent rapport donne en page 21 la composition détaillée du portefeuille et sa valeur comptable au 31 décembre 2002.

Le Conseil d'Administration est composé pour moitié d'administrateurs indépendants. Ils ont été au nombre de 5 pendant l'exercice écoulé.

Les principales règles régissant la nomination ainsi que la limite d'âge au sein du Conseil sont les suivantes :

- Les administrateurs non actifs sont majoritaires au sein du Conseil
- Les administrateurs indépendants effectuent un mandat de 6 ans, éventuellement renouvelable une fois

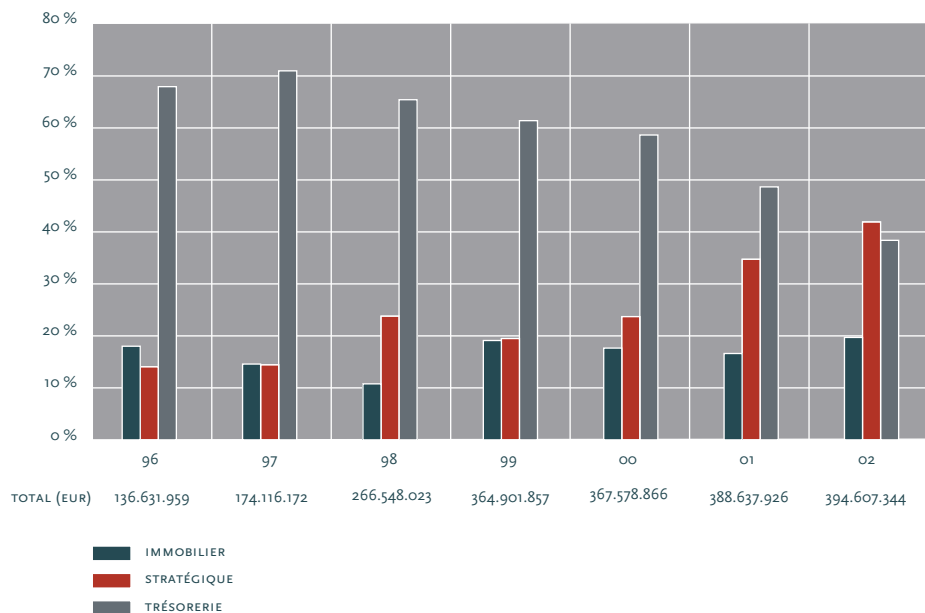
- Les administrateurs actifs ne connaissent pas de limite du nombre de réélections dans la durée de leurs fonctions
- La limite d'âge est de 65 ans pour être élu ; tout administrateur élu termine son mandat.

Trois comités spécialisés sont en place depuis 1998 :

- Le Comité d'Audit, composé de Donald Fallon et Robert Demilie, s'est réuni à 2 reprises en 2002. En mars 2002, il a examiné les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2001, l'organigramme du groupe, les litiges en cours ainsi que les principes d'organisation interne et de contrôle. En septembre 2002, après examens des comptes sociaux et consolidés semestriels, il s'est penché sur les valorisations des différentes participations, les litiges, les engagements ainsi que les principes de calcul de la valeur intrinsèque.
- Le Comité de Rémunération, composé de Gui de Vaucleroy et Solange Schwennicke, s'est réuni à une reprise durant l'exercice écoulé. Il a suivi le dossier de la rémunération des membres de la direction.
- Le Comité de Nomination, composé de Monique Neven et Jean-Louis Raemdonck van Megrode, s'est réuni en vue de présenter à l'assemblée des candidatures pour le poste de Madame Neven venant à échéance en 2003 et non rééligible.

Ces fonctions ont été rémunérées par l'attribution d'un jeton de présence.

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ  
(VALEUR MARCHÉ AU 31.12)



Le Comité de Direction – mis en place par le Conseil d'Administration – s'est réuni à 20 reprises en 2002. Il prépare, analyse et discute les dossiers relatifs aux investissements, aux désinvestissements, aux autres activités de la société, aux comptes et aux budgets.

Il est également chargé des questions relatives à la gestion du personnel.

Le Conseil d'Administration a consacré le principe de la séparation des fonctions de Président et d'Administrateur délégué. En conséquence de quoi Guy Paquot a quitté la délégation à la gestion journalière, laquelle est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 assurée par Vincent Doumier seul.

#### FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est donc composé d'Administrateurs exécutifs, d'Administrateurs représentant l'actionnaire principal et d'Administrateurs indépendants, certains ayant deux qualifications. Aucune de ces catégories n'est majoritaire, ce qui permet des délibérations et des prises de décision respectant les divers intérêts en présence, dans le souci d'une meilleure valorisation de l'action.

Durant l'année 2002, le Conseil s'est réuni à 5 reprises. Il a débattu :

- des projets d'investissements
- des résultats semestriels et annuels
- du budget des années suivantes
- de l'activité relative aux produits dérivés
- de l'analyse des actifs tant immobiliers que mobiliers
- de l'exercice des warrants
- du rachat d'actions propres
- des projets de simplification des structures
- des questions de financement du groupe
- de points divers.

Les travaux du Conseil sont organisés et documentés pour lui permettre de suivre et de contrôler les opérations accomplies dans le cadre de la gestion journalière ainsi que les résultats, les risques et la valeur de la société.

La société désigne souvent un représentant au sein des filiales et des participations, afin de suivre leur développement. Des mandats sont exercés par les membres du Comité de Direction au sein des sociétés A.T.C., Berenberg Bank, Ceran, Banque Degroof, Floridienne, Neuhaus, Noël Group, Nomacorc, Recticel, Rec-Hold, Serendip, Simonis Plastic, Ter Beke et Waldo.

La politique de rémunération est analysée au sein du Comité de Rémunération et approuvée par le Conseil d'Administration.

Tenant compte des caractéristiques propres du groupe, elle se base principalement sur la technique du « benchmarking ».

La rémunération des membres du Conseil d'Administration consiste en une quote-part des tantièmes et des émoluments fixes à charge du compte de résultats. Suivant l'article 21 des statuts, les allocations statutaires atteignent 1/19 des sommes réparties au titre de dividende.

La rémunération des membres du Comité de Direction consiste en une quote-part de ces tantièmes.

Pour l'exercice 2002, l'ensemble des rémunérations avant ONSS et impôts allouées aux administrateurs de la société consolidante en raison de leur fonction dans celle-ci, dans ses entreprises, filiales, et ses entreprises associées s'est élevé à EUR 821.978,27 dont EUR 136.711,73 aux membres non exécutifs et EUR 685.266,54 aux membres exécutifs.

La quasi-totalité de la rémunération des membres non exécutifs est variable (cfr supra). En ce qui concerne les membres du Comité de Direction, environ 60 % est fixe.

Aucun administrateur, exécutif ou non, ne bénéficie d'options sur actions, d'avances ou de crédit.

Des jetons de présence ont été versés aux membres des Comités de Rémunération, de Nomination et d'Audit.

#### NOMINATIONS STATUTAIRES

Le mandat de Madame Neven arrive à échéance. En fonction des règles en vigueur dans le groupe, elle ne se présente pas pour un nouveau mandat.

Madame Neven est administrateur du groupe depuis le début de celui-ci en 1972. Son départ nous prive d'une collègue dont nous regretterons l'assiduité, l'amabilité et le solide bon sens.

Le Comité de Nomination a décidé de proposer la nomination, pour un terme de 6 ans échéant en 2009, de Monsieur Marc Noël, industriel vivant aux Etats-Unis dont le dynamisme, la vision des affaires et l'enthousiasme sont les qualités majeures justifiant le choix.

Les mandats de Guy Paquot et de Robert Demilie arrivent à échéance en avril 2003. Guy Paquot et Robert Demilie se représentent à vos suffrages et le Conseil d'Administration vous propose de les réélire pour un terme de 6 ans venant à échéance en 2009.

#### ÉMOLUMENTS SPÉCIAUX

En plus des rémunérations versées au commissaire dans le cadre de son mandat de contrôle des comptes, des émoluments spéciaux pour un montant hors TVA de EUR 10.437,6 lui ont été versés en 2002 pour l'accomplissement des rapports consécutifs à l'exercice des warrants et à la fusion par absorption de la société Surongo ainsi que pour sa présence aux différents Comités d'Audit.

## POLITIQUE D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Depuis plus de 10 ans, le conseil a proposé régulièrement d'augmenter la rémunération du capital. L'objectif est, pour autant que les résultats le permettent, de majorer le dividende, année après année, d'un taux au moins égal à celui de l'inflation.

L'année 2002 fut une année de crise boursière profonde qui amène le Conseil à proposer une pause dans l'évolution du dividende. Il importe en effet de concilier deux points de vue : le renforcement des moyens de la société et la rémunération du capital. C'est pourquoi le Conseil propose de maintenir le dividende unitaire au niveau de celui de l'année précédente.

## LIQUIDITÉ DU TITRE

Depuis juin 2001, la société a mandaté la Banque Puilaetco pour améliorer la liquidité du titre en Bourse. Cela permet à l'action Bois Sauvage d'être cotée en continu sur la nouvelle plate-forme Euronext, offrant de la sorte la possibilité aux investisseurs de traiter à tout moment de la journée sans contrainte de liquidité.

Depuis février 2002 la société est inscrite au segment de qualité NextPrime.



Le nombre de titre est passé de 1.105.171 au 31 décembre 2001 à 1.383.381 au 31 décembre 2002 après exercice de warrants en janvier et juin 2002 (+ 288.571 titres), annulation d'actions propres en juin 2002 (- 32.046 titres) et fusion par absorption de Surongo en juillet (+ 21.685 titres).

Le volume annuel de titres traités en 2002 a été de 109.725 soit une augmentation de 148 % par rapport à l'année précédente.

Les banques Fortis, ING et Puilaetco diffusent des analyses sur la société, celles-ci sont disponibles auprès de la société.

## RACHAT D'ACTIONS PROPRES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11 septembre 2001 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder au rachat d'actions propres pendant une période de 18 mois, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à 1 EUR, ni supérieur de plus de 20 % au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération et pour un nombre maximum de 110.000 actions.

Pour la période du 12 septembre 2001 au 31 décembre 2002, la société a acquis en bourse, en fonction des circonstances et dans la mesure où elle jugeait les cours intéressants, 65.881 actions propres. Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2002, 32.046 actions propres ont été annulées. Pour le solde, une réserve indisponible a été constituée par un prélèvement sur le report à nouveau. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2003 a renouvelé l'autorisation du Conseil pour une nouvelle période de 18 mois aux mêmes conditions. Elle lui a par ailleurs donné l'autorisation d'aliéner (soit en Bourse, soit de gré à gré, à un prix unitaire minimum correspondant au cours de bourse au jour de la transaction) et/ou d'annuler les actions propres acquises pendant la période du 1<sup>er</sup> juin 2002 jusqu'au 11 mars 2003 ainsi que celles qui seront acquises pendant la période suivante.

## RELATION AVEC L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL

Au 31 décembre 2002 la société Entreprises et Chemins de Fer en Chine détenait 640.725 actions de la Compagnie du Bois Sauvage sur un total de 1.383.381 actions en circulation. Théoriquement, après exercice de l'ensemble des warrants en circulation et échéance des engagements en cours, Entreprises et Chemins de Fer en Chine détiendrait 701.828 actions sur un total de 2.540.421 soit 27,63 %.

Entreprises et Chemins de Fer en Chine est une société patrimoniale cotée au second marché d'Euronext Bruxelles dont la mission principale est d'assurer la stabilité de l'actionnariat du groupe.

Les deux sociétés ont trois administrateurs communs : Guy Paquot, Robert Demilie et Richard Dawids.

Il n'existe pas de convention quelconque entre les sociétés, et aucune rémunération, avantage, management fee ou autre n'est payé par Compagnie du Bois Sauvage ou une de ses filiales à Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

La société n'a pas connaissance de l'existence de pactes d'actionnaires ou d'administrateurs.

### 1. IMMOBILIER

Le rôle de l'immobilier dans le patrimoine est de contribuer à dégager un revenu substantiel et en croissance régulière. Il est un élément clé de la stabilité des actifs et du cash flow.

La politique immobilière a été définie selon les axes suivants :

- Nombre d'investissements réduit et atteignant une taille critique
- Investissements en direct, si possible avec un partenaire spécialisé dans la gestion immobilière
- Return attendu supérieur à celui des fonds d'État et en croissance.

L'élément prédominant de nos investissements immobiliers est notre participation dans la société Cofinimmo dont nous détenons directement et indirectement 4,34 % au 31.12.2002.

Le patrimoine comporte principalement :

- Les immeubles du site du siège social et du Treurenberg
- Une partie du Woluwé Shopping Center en partenariat avec la société Agridec
- Diverses autres surfaces et terrains en province de Liège et de Hainaut
- Deux immeubles de bureaux à Luxembourg
- Des surfaces industrielles et résidentielles aux Etats-Unis

Le montant des loyers perçus dans le groupe en 2002 est de EUR 1,604 million contre 1,625 million en 2001.

Dans le cadre du développement de ses activités, Surongo America a co-financé le démarrage d'un nouveau projet de 240 appartements à Jacksonville en Floride (cfr page 19).

Conformément aux prévisions les travaux du Treurenberg se sont achevés au début de l'été 2002. Ces travaux compliqués ont permis la restauration et la mise en valeur d'une partie de la première enceinte de Bruxelles.

Les 5 appartements du projet sont tous loués ainsi que 64 % des surfaces de bureaux. Le budget de EUR 5 millions a été respecté. Cet investissement fait partie du patrimoine stable de la société.

En novembre 2002, la société obtint pour cette opération de rénovation/reconstruction le prix du Quartier des Arts. Dix ans après avoir obtenu le premier prix, la politique de qualité, de respect et de restauration du patrimoine fut une nouvelle fois reconnue.



*Prix du Quartier des Arts obtenu en 2002 pour le Treurenberg*

## 2. PORTEFEUILLE – PARTICIPATIONS (PORTEFEUILLE NON CONSOLIDÉ)

	2002		2001	
	% DÉTENU	VALEUR COMPTABLE NETTE EN MILLIERS D'EUROS	% DÉTENU	VALEUR COMPTABLE NETTE EN MILLIERS D'EUROS
<b>P1. ENTREPRISES LIÉES</b>				
<b>Actions</b>				
ENTREMA SERVICES	100	273,4	100	273,4
ECFC	2	2.522,0	–	–
FINPRO	100	12.105,0	100	12.104,4
METROBEL	100	4.353,0	100	4.353,0
NEUHAUS	46	12.040,7	45	11.703,7
RUNLITE	–	–	84	319,8
SIMONIS PLASTIC	100	1.052,1	100	1.137,5
IMOLINA	100	1.260,0	100	1.260,0
SURONGO AMERICA	96	14.057,2	52	5.721,9
SURONGO DEUTSCHLAND	100	12.000,0	100	12.000,0
SURONGO NEDERLAND	100	148,8	100	148,8
<b>Créances</b>				
SURONGO DEUTSCHLAND		17.166,6		–
SURONGO NEDERLAND		–		564,4
<b>Total P1</b>		<b>76.978,8</b>		<b>49.586,9</b>
<b>P2. AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN</b>				
<b>Actions</b>				
ATC (Alpha Drain)	25	182,8	25	270,5
BANQUE DEGROOF	13	35.395,3	14	33.177,5
BEECKMANS VAN GAVER & CIE	25	–	25	–
CERAN	20	433,8	11	89,1
I.R.M.	–	–	20	–
REC-HOLD	13	12.563,5	13	12.425,6
SERENDIP	25	3.178,5	25	3.166,5
NOEL GROUP	18	9.181,4	12	7.385,2
WALDO	34	1.421,3	31	711,1
FLORIDIENNE	15	7.217,8	15	7.957,7
<b>Créances</b>				
CHOCOLATS DE L'IRIS		325,3		325,3
NOEL GROUP		–		1.125,6
NOMACORC		2.865,1		3.296,6
WALDO		6.153,7		2.153,7
<b>Total P2</b>		<b>78.918,5</b>		<b>72.084,4</b>
<b>P3. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
<b>Actions</b>				
DELHAIZE		10.002,5		Placement de trésorerie
ELECTRABEL		47.420,8		Placement de trésorerie
FORTIS (B)		44.383,1		Placement de trésorerie
LEVIMMO	–	–	5	452,9
RECTICEL	5	11.873,5	3	7.857,4
<b>Créances</b>				
Divers		8,7		8,5
<b>Total P3</b>		<b>113.688,6</b>		<b>8.318,8</b>

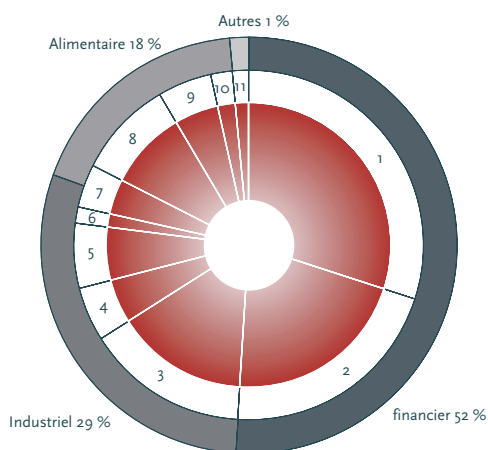
## PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES

L'importance croissante de cette partie du portefeuille reflète la vocation première de la société qui est de prendre des participations minoritaires dans des sociétés, cotées ou non. Elle souhaite accompagner des hommes et des femmes d'affaires talentueux, industriels ou financiers, qui, à un moment de l'existence de leur entreprise, sont à la recherche d'un appui. Elle apporte ainsi une aide à la gestion financière, à la structure et à la stabilité du capital de ces dernières.

Les critères d'investissement du Comité de Direction avant de présenter un nouveau projet au Conseil d'Administration sont les suivants :

- Compréhension du secteur d'activité dans lequel la société est présente
- Confiance dans le management en place
- Analyse chiffrée
- Unanimité de la décision

## PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES CONSOLIDÉES (VALEUR MARCHÉ AU 31.12.2002)



1	Degroof	30 %	51.343.145
2	Berenberg	21 %	34.293.600
3	Recticel	15 %	25.306.856
4	Nomacorco	5 %	7.455.984
5	Noël Group	6 %	10.529.795
6	Simonis Plastic	1 %	1.052.080
7	Floridienne	4 %	7.259.292
8	Neuhaus	9 %	14.719.735
9	Waldo	5 %	7.779.668
10	Serendip	2 %	3.178.500
11	Autres	1 %	2.497.774
	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>165.416.429</b>

## PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES – PÔLE FINANCIER



### BANQUE DEGROOF

Banque belge spécialisée dans quatre métiers de base, la gestion d'actifs – l'investment banking – les activités de marché – la gestion pour compte propre d'actions de placement.

L'exercice 01/02 a été caractérisé par l'accentuation de la dégradation du climat économique et boursier, avec un record de baisse des marchés d'actions en date de clôture, au 30.09.2002.

Dans cette conjoncture, les possibilités de croissance externe se sont raréfiées. Durant l'exercice 2002, l'expansion du groupe a été limitée à :

- Prise de participation dans Hopmans & Partners Asset Management aux Pays-Bas
- Ralliement des sociétés de bourse De Coster et Choppinet à BRG & Co
- Augmentation de l'actionnariat dans Bearbull Belgium, Bearbull Suisse, Philippe Patrimoine et Privat Bank.

Les investissements technologiques ont été ramenés à EUR 2,9 millions (contre EUR 6,2 millions en 00/01) et visent principalement l'intégration des fonctions jusqu'à présent réparties entre la banque et ses filiales, telles que brokerage et tenue des comptes clients.

Durant l'exercice écoulé, la Compagnie a, d'une part, eu l'occasion d'acquérir 3.727 titres complémentaires mais a, d'autre part, été légèrement diluée suite à une augmentation de capital réservée aux membres du personnel.

### COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	30.09.02	30.09.01	30.09.00
Revenus financiers nets	155,725	168,176	171,704
Cost/income ratio	86,0 %	77,4 %	68,9 %
Bénéfice net groupe	11,032	15,086	30,159
Cash-flow	28,336	33,899	48,026
Fonds propres groupe	109,943	93,978	95,273
Total bilan	2.549,792	2.708,048	2.632,445
Dividende versé	7,586	14,692	14,174
% de participation	13,14 %	13,91 %	13,85 %



### BERENBERG BANK

Berenberg Gossler, fondé en 1590, est la plus ancienne banque privée en Allemagne et compte parmi les leaders de ce pays.

La banque est active dans des opérations commerciales et de gestion d'actifs. Les opérations commerciales consistent essentiellement en des transactions de courte durée, spécialement dans le financement et le règlement de paiements internationaux et de crédits documentaires ainsi que des transac-

tions en devises. Au niveau de la gestion d'actif, la banque offre des services de gestion de fortune, de conseil et de brokerage. En tant que banque privée, elle garde un contact très proche avec sa clientèle, qui s'inscrit dans la continuité et la flexibilité. Pour 2002, la banque a réalisé de très bons résultats (le cost/income ratio est resté inférieur à 50 % ces 3 dernières années). Les revenus de commissions représentent environ 70 % des revenus financiers.

Les autres activités (comme Mergers & Acquisitions) sont exercées dans des filiales.

Durant l'exercice écoulé, l'ensemble des actionnaires, dont la Compagnie, ont réinvesti une part du bénéfice en capital.

#### COMPTES SOCIAUX AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.12.01	31.12.00
Revenus financiers nets	119,083	116,164	104,965
Cost/income ratio	44,7 %	43,1 %	42,7 %
Bénéfice net	41,179	45,650	39,060
Cash-flow	n.c.	n.c.	n.c.
Fonds propres	125,333	123,182	110,648
Total bilan	1.942,551	1.772,188	1.623,478
Dividende versé	33,873	32,125	21,526
% de participation	12,00 %	12,00 %	0 %



#### PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES – PÔLE INDUSTRIEL



**ATC**  
Société belge qui a pour objet la production de caniveaux en béton de polymère destinés au secteur des travaux publics ainsi qu'aux particuliers.

L'entreprise a procédé à une réorganisation importante de son département commercial. Toutefois la conjoncture défavorable du secteur de la construction n'a pas permis d'atteindre un chiffre d'affaires suffisant et, malgré une amélioration progressive de la marge industrielle, l'équilibre n'a pu être atteint.

De nouveaux efforts seront nécessaires en 2003 pour réduire les coûts et développer le chiffre d'affaires.

#### COMPTES SOCIAUX AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.12.01	31.12.00
C.A.	7,289	8,036	6,773
Résultat net	-0,280	-0,365	0,069
Cash-flow	0,390	0,438	0,586
Fonds propres	0,980	1,261	1,668
Total bilan	4,934	5,859	4,692
Dividende versé	-	-	-
% de participation	25,00 %	25,00 %	25,00 %



#### FLORIDIENNE

Société belge active dans les secteurs de la chimie des métaux non ferreux et de l'agroalimentaire.

Floridienne est une société de niches.

Durant l'année écoulée, les résultats se sont améliorés malgré un contexte général difficile.

#### COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.12.01	31.12.00
C.A.	139,500	117,300	115,164
Résultat net groupe	0,900	-0,800	7,604
Cash-flow	7,400	6,390	16,300
Fonds propres groupe	33,600	34,070	39,898
Total bilan	141,500	131,914	161,885
Dividende versé	1,097	1,639	1,495
% de participation	15,44 %	15,44 %	6,00 %



#### NOEL GROUP

Société américaine spécialisée dans l'extrusion des matières plastiques.

2002 a connu une croissance du chiffre d'affaires et une amélioration de la marge.

La société a continué d'investir intensivement dans ses technologies – entre autre en y ajoutant le caoutchouc synthétique – et dans ses capacités de production.

Les résultats s'améliorent progressivement et la filiale Focal Point (décoration) a commencé en fin d'année à dégager un cash-flow positif grâce à des contrats importants avec Home Depot.

#### COMPTES CONSOLIDÉS

EN MILLIONS USD	31.12.02	31.12.01	31.12.00
C.A.	63,575	52,428	153,626
Résultat net groupe	2,011	-2,058	0,593
Cash-flow	n.c.	n.c.	n.c.
Fonds propres groupe	26,820	18,594	13,685
Total bilan	61,280	43,037	96,895
Dividende versé	-	-	-
% de participation	17,85 %	12,13 %	12,13 %





**NOMACORC**  
Société américaine qui fabrique des bouchons synthétiques pour bouteilles de vin.

En 2002, les ventes (400 millions d'unités contre 182 millions en 2001 et 83 millions en 2000) et le résultat ont connu une forte croissance. La société prévoit une nouvelle augmentation des ventes et de sa part de marché pour 2003.

Les activités européennes de Nomacorc ont donné pleine satisfaction et une nouvelle usine est en construction à Thimister (Belgique).

Le bouchon synthétique de Nomacorc a maintenant fait ses preuves dans de nombreuses viticultures à travers le monde. Des efforts et des investissements importants sont déployés pour le développement et l'amélioration continue du produit.

**COMPTES CONSOLIDÉS (pas de consolidation en 2000)**

EN MILLIONS USD	31.12.02	31.12.01	31.12.00
Revenus	21,944	10,349	4,981
Résultat net	2,858	0,260	- 1,850
Cash-flow net	n.c.	n.c.	n.c.
Fonds propres	3,523	- 0,212	- 0,613
Total bilan	20,685	15,755	8,924
Dividende versé	-	-	-
% de participation	18,60 %	18,60 %	20,00 %



**RECTICEL**  
Recticel est un groupe belge de dimension européenne également actif dans le reste du monde. Il est présent dans 20 pays avec 100 implantations.

Recticel est actif dans quatre secteurs :

- Le secteur des mousses flexibles (33 % du CA total) couvre les activités en mousse de polyuréthane souple. Il regroupe trois sous-secteurs : confort, mousses techniques, et mousses composites.
- Le secteur literie (32 % du CA total) produit des matelas et des sommiers commercialisés sous diverses marques renommées telles que Beka et Lattoflex.
- Le secteur isolation (8 % du CA total) produit des matériaux d'isolation pour le secteur de la construction et l'industrie.
- Le secteur automobile (27 % du CA total) approvisionne tous les plus grands constructeurs mondiaux. Les activités les plus importantes sont la production de coussins de siège, l'encapsulation de vitres et la fabrication d'éléments de finition intérieure (« spray »).

Malgré un contexte général difficile, le bénéfice est en progression et la politique de dividende est poursuivie.

La Compagnie du Bois Sauvage est très confiante dans le développement de la société et dans les capacités du management à développer chacun des métiers.

Notre participation économique dans Recticel s'élève à 13,13 % (4,66 % en direct et 8,47 % via notre participation dans Rec-Hold).

**REC-HOLD – COMPTES SOCIAUX AUDITÉS**

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.12.01	31.12.00
Revenus financiers	5,856	5,244	4,540
Bénéfice net	2,456	1,604	0,983
Cash-flow	2,546	1,693	1,072
Fonds propres	99,178	96,722	95,118
Total bilan	162,964	173,650	162,778
Dividende versé	-	-	-
% de participation	13,42 %	13,42 %	11,41 %



**RECTICEL – COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS**

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.12.01	31.12.00
C.A.	1.177,400	1.155,020	1.069,611
Bénéfice net groupe	22,500	19,558	18,354
Cash-flow d'exploitation	96,100	93,700	80,700
Fonds propres groupe	253,800	243,107	229,134
Total bilan	830,000	828,406	751,856
Dividende versé	9,633	8,620	7,894
% de participation	4,66 %	3,06 %	2,43 %



**SIMONIS PLASTIC**  
Société belge spécialisée dans l'injection de précision de matières plastiques.

En 2002, Simonis a confirmé son potentiel pour le développement et la conception de produits ou de projets dans des domaines comme le génie civil ou militaire. Toutefois, la concurrence des pays de l'Est ainsi que des retards dans le démarrage de certains projets ont conduit le management à réduire la structure et les investissements afin de limiter la perte. Le cash-flow reste positif à EUR 110.000.

Sa filiale OPTIM TEST CENTER a clôturé l'exercice (18 mois) par une perte de EUR 65.000 en ligne avec le budget et un cash-flow positif de EUR 35.000.

Le développement d'OPTIM ainsi que les contacts avec de nouveaux prospects permettent de croire que le budget 2003, en bénéfice d'exploitation, sera réalisé. Le Conseil d'Administration a été renforcé par l'arrivée de 2 nouveaux administrateurs aux compétences industrielles reconnues.

#### COMPTES SOCIAUX AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.12.01	31.12.00
C.A.	3,291	4,451	4,207
Résultat net	- 0,180	- 0,162	- 0,068
Cash-flow	- 0,006	0,187	0,208
Fonds propres	1,000	1,180	1,342
Total bilan	2,220	2,775	2,591
Dividende versé	-	-	-
% de participation	100 %	100 %	100 %



#### PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES – PÔLE ALIMENTAIRE



##### NEUHAUS

Célèbre fabricant belge de produits haut de gamme de chocolaterie, de confiserie et de biscuiterie.

La société a clôturé l'exercice 01/02 en perte principalement à cause des événements dramatiques du 11 septembre 2001 et de la faillite de la Sabena. Ces deux facteurs ont provoqué une baisse sensible des ventes en duty-free (- 23 % à Zaventem et - 14 % globalement) et un ralentissement prononcé de la croissance des ventes aux Etats-Unis (+ 18 %) malgré l'ouverture de 6 nouveaux magasins (portant le nombre de points de vente à 11). Néanmoins, le Belux et la France, qui représentent ensemble 65 % du chiffre d'affaires, ont connu respectivement une croissance de 1 % et de 12 %. Le recul de EUR 3 millions du résultat net est imputable pour 95 % à Neuhaus USA Inc. Après 6 mois de l'exercice 02/03, Neuhaus confirme une amélioration des résultats :

- Les ventes ont augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent (3 % pour la marque Neuhaus et 10 % pour Jeff de Bruges)
- Le résultat courant a augmenté de 32,5 % suite à la rationalisation de la filiale américaine et une amélioration de la productivité.

Nous avons complété notre participation en atteignant le seuil de 45,88 % au 01.03.2002.

#### COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	30.06.02	30.06.01	30.06.00
C.A.	60,376	57,929	53,142
Résultat net groupe	- 1,226	1,775	1,524
Cash-flow	4,855	6,283	5,781
Fonds propres groupe	22,796	23,974	22,654
Total bilan	46,355	44,025	39,083
Dividende versé	-	0,558	0,465
% de participation	45,88 %	44,59 %	36,61 %



##### SERENDIP

Société belge qui détient 45 % de Galactic qui produit de l'acide lactique.

La société a vendu 100 % de sa production. La rentabilité s'est améliorée grâce à une augmentation des ventes dans le secteur des additifs alimentaires spécialisés et à un prix bas des matières premières. L'équipe de recherche poursuit ses travaux sur de nouvelles applications qui devraient voir le jour en 2004. La société a participé à la création d'une joint-venture en République Populaire de Chine.

L'année 2003 sera probablement plus difficile en raison de la hausse des coûts du sucre et de la faiblesse annoncée du dollar US.

#### SERENDIP – COMPTES SOCIAUX AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.12.01	31.12.00
Résultat net	- 0,003	- 0,003	- 0,651
Cash-flow	- 0,003	- 0,003	- 0,651
Fonds propres	14,476	14,479	14,482
Total bilan	14,506	14,507	14,660
Dividende versé	-	-	-
% de participation	25 %	25 %	25 %



#### GALACTIC – COMPTES SOCIAUX AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.03.02	31.03.01	30.09.00
C.A.	19,973	8,842	15,640
Résultat net	0,510	- 0,071	0,226
EBITDA	3,193	1,278	2,585
Fonds propres	13,105	12,968	13,233
Total bilan	21,625	22,064	22,361
Dividende versé	-	-	-
% de participation	11 %	11 %	11 %



##### WALDO

Société française détenant le contrôle de la célèbre maison Fauchon à Paris.

À côté du développement aux Etats-Unis, la société a procédé à une acquisition stratégique majeure : l'achat de Flo Prestige qui regroupe un réseau de 12 boutiques « traiteur » haut de gamme à Paris ainsi que la production et la vente de coffrets repas. Cette acquisition double la perspective de chiffre d'affaires du groupe. À cette occasion, la Compagnie a participé à une augmentation de capital à hauteur de EUR 1 million et a souscrit à deux émissions obligataires à concurrence de EUR 4 millions.

Durant l'exercice 2001-2002, la variation des taux de change, la récession économique et les frais de démarrage de nouvelles implantations, ont eu un impact important sur les résultats.

#### COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.03.02	31.03.01	31.03.00
C.A.	34,501	36,510	35,468
Résultat net groupe	- 0,330	0,331	-
Cash-flow	1,514	1,853	0,916
Fonds propres groupe	2,048	2,327	1,913
Total bilan	31,255	29,292	26,020
Dividende versé	-	-	-
% de participation	33,63 %	31,00 %	31,00 %



A l'échéance de l'obligation convertible détenue ce pourcentage sera de 47 %.

#### AUTRES PARTICIPATIONS



**E.N.E.**  
Société belge fabricant des cellules solaires photovoltaïques pour satellites.

E.N.E a achevé la livraison des cellules photovoltaïques en arseniure de gallium pour quatre satellites faisant partie de la DMC (Disaster Monitoring Constellation). Le premier de ces satellites – ALSAT – a été mis sur orbite avec succès en novembre 2002. En application terrestre, E.N.E a achevé la fourniture de 4.500 cellules devant fonctionner à très haute concentration de lumière (1000 soleil). A cette concentration la performance de rendement a légèrement dépassé l'objectif de 25 %.

#### COMPTES SOCIAUX AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.12.01	31.12.00
Marge	0,250	0,363	0,395
Bénéfice net	0,021	0,055	0,038
Cash-flow	0,104	0,164	0,184
Fonds propres	2,137	2,117	2,112
Total bilan	2,348	2,372	2,221
Dividende versé	0,011	0,051	0,036
% de participation	18 %	18 %	18 %



#### Cofinimmo FINPRO

Finpro de Belgique

Société belge actionnaire à concurrence de 3,84 % de Cofinimmo, principale sicafi cotée à la bourse de Bruxelles.

Cofinimmo a intégré le BEL20 en mars 2003 et a enregistré pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002 :

- Une hausse de la valeur de son portefeuille immobilier de 20 % à EUR 1,8 milliard suite à l'acquisition de 5 bâtiments au groupe Dexia
- Une hausse de son résultat courant par action de 8,4 % à EUR 8,52

La valeur net d'actif avant répartition a progressé de 1,8 % pour atteindre EUR 111,43 par titre contre EUR 109,42 un an plus tôt. La société distribuera un dividende brut unitaire de EUR 7,00 pour l'exercice 2002, en hausse de 12 % par rapport à celui de l'exercice 2001 qui était de EUR 6,25.

La date de clôture d'exercice de Finpro a été ramenée au 31/12 pour coïncider avec celle de Bois Sauvage. Le dernier exercice couvre donc 21 mois. Il s'inscrit en perte suite aux réductions de valeur de EUR 2,6 millions (dont EUR 2,4 millions sur Fortis).

La fusion avec la Compagnie a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2003.

#### COMPTES SOCIAUX AUDITÉS

EN MILLIONS EUR	31.12.02	31.03.01	31.03.00
Revenus financiers	4,600	2,545	2,169
Résultat net	- 0,872	0,718	0,544
Cash-flow	1,570	1,028	2,100
Fonds propres	13,250 *	10,014	9,545
Total bilan	39,555	44,516	43,892
Dividende versé	-	0,250	0,250
% de participation	100 %	100 %	100 %



\* Après réévaluation.



#### GROUPE CERAN

Société belge spécialisée dans l'enseignement des langues en immersion complète.

Le Groupe CERAN a été fortement affecté en 2002 par les mesures de réductions des coûts des entreprises (qui représentent 70 à 80 % du chiffre d'affaires). Les ventes se sont inscrites en baisse malgré la forte progression des cours Junior. Comme prévu, le Groupe a ouvert deux nouvelles implantations : en Irlande et aux Pays-Bas.

Pour 2003, le groupe table sur une stabilisation du chiffre d'affaires et a pris les mesures nécessaires pour améliorer la rentabilité. Le lancement d'un nouveau programme Business est prévu à la fin du premier trimestre.



## AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES – TRÉSORERIE

Les postes en actions Delhaize, Electrabel et Fortis ont été réintégrés ou intégrés dans les immobilisations financières étant donné leur caractère stable et durable ainsi que leur rôle indispensable à la réalisation d'un des éléments de l'objet social.

Le poste Recticel doit être perçu comme un complément de notre participation via Rec-Hold.

Les autres postes de plus de 1,5 million d'EUR détenus au 31 décembre 2002 concernent principalement : BBL, CMB, Solvay, Ter Beke (obligations convertibles), Total Fina Elf et Umicore.

Le poste Tractebel a été réalisé lors de l'opération de squeeze-out lancée par Suez en janvier 2002, dégageant une plus-value de EUR 2,3 millions.

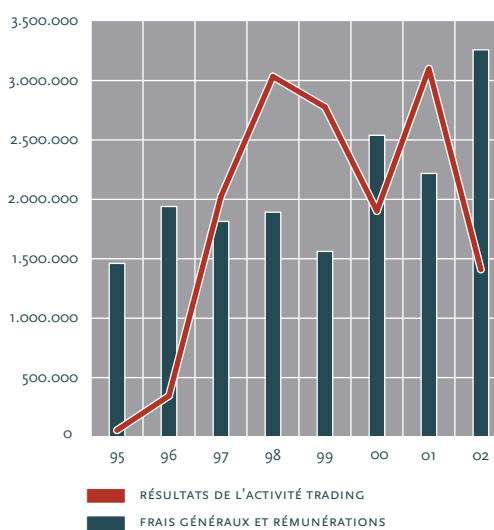
Différents postes ont été réalisés ou réduits durant l'exercice écoulé pour une valeur totale de EUR 16,4 millions.

Ce portefeuille permet, entre autres, de réaliser l'activité de trading sur produits dérivés, portant sur des options couvertes.

Les opérations de cette activité ont dégagé en 2002 un résultat de EUR 1,2 million. L'évolution catastrophique des bourses durant l'exercice écoulé explique le recul par rapport aux années précédentes. Le résultat annuel net positif est le reflet de la politique de rigueur de la société.

Depuis 1997, cette activité permet en moyenne de couvrir la totalité des frais généraux (services et biens divers + charges diverses courantes) et les rémunérations de la Compagnie du Bois Sauvage.

COUVERTURE DES FRAIS GÉNÉRAUX ET DES RÉMUNÉRATIONS PAR L'ACTIVITÉ DE TRADING



**COMPOSITION DU PORTEFEUILLE CONSOLIDÉ DE LA CIE DU BOIS SAUVAGE AU 31.12.2002**

	QUANTITÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE (EUR)	COURS MOYEN DES LIVRES AU 31.12.2002 (EUR)	% DE DÉTENTION
<b>1. PARTICIPATIONS STRATÉGIQUES</b>				
Degroof	86.291	35.395.349,53	410,19	13,14 %
Berenberg Bank		30.900.000,00		12,00 %
Rec-Hold	50.100	12.563.439,15	250,77	13,46 %
Neuhaus	426.659	12.040.682,29	28,22	45,88 %
Recticel	1.296.255	11.873.538,35	9,16	4,66 %
Noël Group	1.850.009	9.181.381,01	4,96	17,85 %
Floridienne	127.356	7.217.797,89	56,67	15,47 %
Serendip	150.000	3.178.500,00	21,19	25,00 %
Nomacorc (via Surongo America)		3.271.693,32		18,60 %
Nomacorc 2001-4/9/2009 6 %	3.000.000	2.865.055,87	0,96	
Waldo Dec 07 Taux variable	2.000	2.000.000,00	100,00	
Waldo Dec 07 7,5 %	2.000	2.000.000,00	100,00	
Waldo	37.999	1.421.309,63	37,40	33,63 %
Waldo conv99-14.1.2004 2 %	27.000	1.152.690,25	42,69	
Simonis Plastic	49.980	1.052.079,00	21,05	100,00 %
Waldo 01-6.6.06 Euribor+2	1.001.000	1.001.000,00	1,00	
ENE	5.490	476.327,41	86,76	17,98 %
Ceran	14.875	433.813,66	29,16	19,55 %
Autres (4 postes)		930.416,57		
<b>2. IMMOBILIER</b>				
Cofinimmo	354.108	34.071.612,73	96,22	4,34 %
Site Bois Sauvage		8.724.145,67		
Surongo America		8.273.231,10		
Woluwé Shopping Center		7.071.034,02		
Luxembourg		1.071.203,40		
Terrains & divers		938.695,24		
<b>3. TRÉSORERIE</b>				
Fortis	2.821.591	46.864.273,55	16,61	
Electrabel	217.774	39.852.917,25	183,00	
Delhaize	564.475	10.002.497,00	17,72	
Ter Beke OCS 99-2004 6 %	200	5.000.000,00	25.000,00	
Solvay	74.660	4.869.162,00	65,22	
Compagnie du Bois Sauvage	33.835	4.506.594,47	133,20	
Total Fina Elf	26.348	3.331.629,89	126,45	
CMB	60.000	3.078.000,00	51,30	
Trésorerie Surongo America		2.905.673,99		
BBL	8.066	2.596.272,00	321,88	
ECFC	764	2.521.969,12	3.301,01	2,00 %
Umicore	48.000	1.974.240,00	41,13	
Autres (26 postes)		10.385.371,56		

## RÉPARTITION BÉNÉFICIAIRE

	EUR
Le résultat de la société s'élève à	- 43.424.487,48
Auquel s'ajoute	
— le solde du bénéfice reporté après impact de la fusion avec Surongo et des prélèvements pour la constitution de la réserve indisponible pour actions propres	57.916.614,04
— le bénéfice de Surongo du 01.01.2002 au 31.05.2002 *	6.335.294,25
— le prélèvement sur la réserve immunisée	1.925.000,00
<b>Pour constituer le bénéfice répartisable</b>	<b>22.752.420,81</b>
Nous vous proposons d'affecter ** :	
— à la distribution d'un dividende brut de EUR 7,6	10.256.549,60
— aux tantièmes aux administrateurs de Bois Sauvage ***	432.061,60
— aux tantièmes statutaires aux administrateurs de Surongo	36.250,00
<b>A reporter à nouveau</b>	<b>12.027.559,61</b>

\* Les comptes sociaux de Surongo arrêtés le 31.05.2002 sont présentés en page 60 du présent rapport.

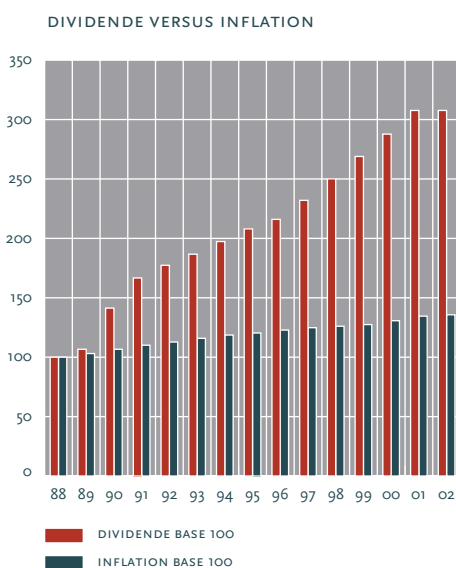
\*\* L'affectation du résultat sera modifiée en fonction du nombre d'actions propres rachetées entre le 31.12.2002 et le jour du paiement du dividende.

\*\*\* Les tantièmes statutaires se seraient élevés à EUR 539.818,40. Le Conseil y a renoncé pour partie.

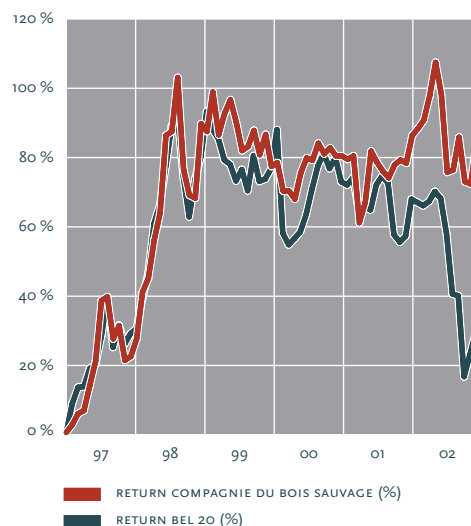
Si vous approuvez ces propositions, le dividende de EUR 7,6 brut sera payable à partir du 7 mai 2003, au siège social et aux guichets de Fortis Banque et de la Banque Degroof, contre remise du coupon n° 11.

Ce dividende est équivalent au dividende de l'année dernière.

Les fonds propres comptables de la société s'élèveront, après répartition, à EUR 195.382.630,94.



**RETURN TOTAL COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE  
VERSUS BEL 20**



Return total du 31.12.96 au 31.12.2002

	RETURN TOTAL	ANNUEL
Compagnie du Bois Sauvage	78,88 %	10,18 %
BEL 20	25,91 %	3,91 %
OLO 10YR	30,55 %	4,54 %

Source : Bloomberg

La valeur intrinsèque après répartition de l'action Compagnie du Bois Sauvage a été calculée à la date du 31 décembre 2002.

Les hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- Les biens immobiliers sont valorisés sur base d'une expertise au 31.03.2002
- Il n'a pas été calculé d'impôt de liquidation
- Il n'a pas été tenu compte d'un passif social éventuel
- Il a été tenu compte du cours de bourse au 31 décembre 2002 pour la valorisation des sociétés cotées.

En ce qui concerne les sociétés non cotées, elles ont été valorisées sur base de leur actif net comptable social ou consolidé suivant les données disponibles. Les sociétés Finpro, Metrobel et Rec-Hold ont été valorisées sur base de leur actif net rectifié. La banque Degroof est reprise au prix de la dernière augmentation de capital. La banque Berenberg a été valorisée sur base de son prix d'acquisition.

Selon qu'on suppose :

- l'entièreté des warrants en circulation exercés (valeur intrinsèque dite « fully diluted ») ou
- uniquement l'exercice des warrants dont le prix d'exercice est inférieur au cours de bourse (valeur intrinsèque dite « in the money »),

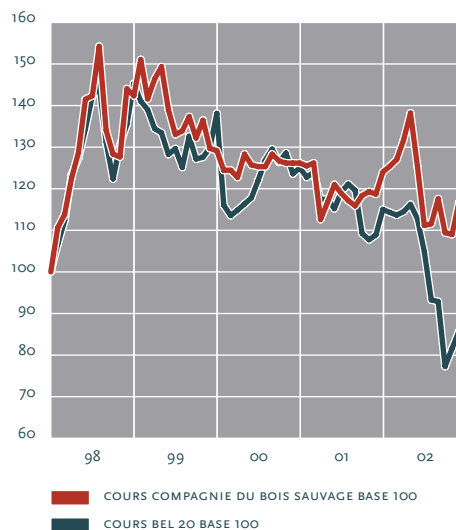
l'évolution de la valeur intrinsèque est la suivante :

	31.12.2002	31.12.2001
Valeur intrinsèque « fully diluted »	188,75	203,75
Valeur intrinsèque « in the money »	179,41	208,07

ÉVOLUTION DE LA VALEUR INTRINSÈQUE « FULLY DILUTED »



COURS COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE VERSUS BEL 20



### PROJETS

En date du 11 mars 2003, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société a voté la fusion avec sa filiale Finpro.

Dans les projets à l'étude, il n'existe à ce jour pas de dossier d'investissement spécifique en voie de réalisation. La Compagnie continue néanmoins à être attentive à toute proposition qui pourrait renforcer ses axes existants.

### PERSPECTIVES

Les perspectives de développement des sociétés non cotées dans lesquelles nous avons des participations sont encourageantes et nous permettent d'escompter des résultats satisfaisants. Toutefois, les fluctuations boursières pouvant avoir un impact significatif sur notre portefeuille de trésorerie, nous ne pouvons établir de perspectives globales.

### IAS

Afin de se conformer aux nouvelles règles comptables IFRS/IAS (International Accounting Standards) et en vue d'être prête dès l'exercice 2004 conformément aux obligations liées à l'appartenance au segment de qualité NextPrime d'Euronext, la société a entamé une analyse visant à assurer la conversion des comptes consolidés à ces nouvelles normes.

A la date de la rédaction du présent rapport, il n'est pas encore possible de chiffrer l'impact de cette conversion.

### MÉCÉNAT

Poursuivant sa politique de mécénat culturel, la société est intervenue dans les manifestations de promotion de l'asbl «Les Amis de la Cathédrale» (EUR 3.678) dont l'objectif est le rayonnement et la sauvegarde de la beauté de la Cathédrale et de son patrimoine.

La Compagnie a continué à apporter son aide à l'asbl «SOURCE» (EUR 5.000). ASBL fondée en 1959, elle était la première maison d'accueil bruxelloise à taille humaine. Aujourd'hui encore elle offre à tout homme, couple ou famille sans abri, un hébergement temporaire – de quelques jours à quelques mois – et un accompagnement personnalisé en vue d'une réinsertion sociale durable. SOURCE, c'est aussi un restaurant social, un lieu de rencontre et d'animation ouvert tous les jours, midi et soir, à tous ceux que la solitude écrase et qui veulent s'intégrer dans un tissu relationnel épanouissant.

La Compagnie a également continué de soutenir des activités spécifiques pour des jeunes de milieux défavorisés à Bruxelles. A cette fin elle intervient en faveur du «FOYER des JEUNES de MONTSERRAT asbl» (EUR 3.700), maison de jeunes existant depuis plus de 40 ans dans le quartier des Marolles. Cette maison, agréée par la communauté française, encadre quotidiennement près de 80 jeunes de moins de 20 ans de toutes nationalités. Son objectif est d'aider les jeunes à conquérir leur autonomie en se situant dans une action préventive.



---

#### ANNEXE FINANCIÈRE

#### EXERCICE 2002

Comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2002  
Présentés à l'assemblée générale du 23 avril 2003

#### COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Société anonyme au capital de EUR 105.136.956  
Siège social : rue du Bois Sauvage, 17 à B-1000 Bruxelles  
Registre de commerce de Bruxelles : 273 326  
T.V.A. : BE 402 964 823

<b>COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE</b>	
	<b>Comptes consolidés</b>
27	Périmètre de consolidation
28	Bilan consolidé après répartition
30	Compte de résultat consolidé
32	Tableau de financement
33	Détails des dettes
34	Commentaires
37	Annexes
	<b>Comptes Sociaux</b>
48	Bilan après répartition
50	Compte de résultats
52	Annexes et mouvement des fonds propres sociaux
53	<b>Document de référence</b>
59	<b>Rapport du Commissaire</b>
<b>SURONGO</b> Société absorbée avec effet comptable au 31 mai 2002	
61	Rapport de gestion
62	Comptes Sociaux
<b>FINPRO</b> Société absorbée avec effet comptable au 31 décembre 2002	
67	Rapport de gestion
68	Comptes Sociaux

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 1. PREMIÈRE INTÉGRATION

Aucune société nouvelle n'a été consolidée durant l'exercice 2002.

### 2. RÈGLE DE CONSOLIDATION

La méthode par « mise en équivalence » a été appliquée depuis l'exercice 1999 aux sociétés industrielles Neuhaus et Simonis Plastic en application de l'article 14 § 2 de l'arrêté royal du 6 mars 1990, pour tenir compte de la spécificité de société à portefeuille à vocation principalement financière de la Compagnie du Bois Sauvage.

Les critères de consolidation, en annexe, ont été complétés en ce sens.

### 3. PÉRIMÈTRE

Le périmètre 2002 englobe les sociétés suivantes, qui sont intégrées :

- par la méthode dite « globale » :
- Compagnie du Bois Sauvage s.a. : société consolidante
- Finpro s.a.
- Imolina s.a.
- Metrobel s.a.
- Surongo America inc.
- Surongo Deutschland GmbH
- Surongo Nederland b.v.
- par la méthode dite « en équivalence » :
- Neuhaus s.a.
- Serendip s.a.
- Simonis Plastic s.a.
- Waldo s.a.

Sont exclues du périmètre de consolidation les sociétés qui ne remplissent pas les critères de pourcentage, de contrôle ou de taille définis dans les annexes.

Il faut souligner les éléments suivants qui sont intervenus dans les comptes consolidés de l'exercice 2002 :

Compagnie du Bois Sauvage :

- acquisition, dans le marché, d'actions Neuhaus qui ont porté la participation de 44,59 % à 45,88 % de son capital
- acquisition, par fusion par absorption de la société Surongo, de 43,40 % du capital de Surongo America, ce qui porte la participation dans celui-ci à 95,85 %
- acquisition, à la société mère Entreprises et Chemins de Fer en Chine, des 0,05 % du capital de la filiale Finpro, non encore détenu.

Il en résulte une variation des intérêts nets du Groupe dans les sociétés concernées et corrélativement une variation des écarts de consolidation sur ces filiales.

Les écarts portés à l'actif ont été amortis en une fois.

### 4. MÉTHODE

La consolidation est faite par la méthode dite « directe » et non « par palier ».

Le calcul des intérêts nets dans chacune des sociétés est effectué en tenant compte des participations directes d'une société dans l'autre et des actions propres détenues.

Au 31 décembre 2002, la Compagnie du Bois Sauvage détenait 33.835 actions propres.

Aucune des filiales ne détenait d'actions Compagnie du Bois Sauvage.

## BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION

ACTIF	EXERCICE 2002 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 (X 1.000 EUR)
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>306.364</b>	<b>198.677</b>	<b>258.759</b>
III. Écarts de consolidation	—	—	—
IV. Immobilisations corporelles	18.080	15.755	17.119
A. Terrains et constructions	2.085	1.339	1.360
B. Installations	70	48	55
C. Mobilier et matériel roulant	23	7	8
E. Autres immobilisations corporelles	15.902	14.361	15.696
V. Immobilisations financières	288.284	182.922	241.640
A. Entreprises mises en équivalence	23.061	18.874	15.917
1. Participations	16.907	16.720	14.764
2. Créances	6.154	2.154	1.153
B. Autres entreprises	265.223	164.048	225.723
1. Participations, actions et parts	258.374	149.405	218.905
2. Créances	6.849	14.643	6.818
<b>Actifs circulants</b>	<b>51.250</b>	<b>185.607</b>	<b>88.380</b>
VI. Créances à plus d'un an	17	—	—
A. Créances commerciales	—	—	—
B. Autres créances	17	—	—
VII. Stocks & commandes en cours d'exécution	552	571	687
A. Stocks	552	571	687
4. Marchandises	9	14	8
5. Immeubles destinés à la vente	543	557	679
VIII. Créances à un an au plus	12.814	20.655	6.246
A. Créances commerciales	73	4.815	160
B. Autres créances	12.741	15.840	6.086
IX. Placements de trésorerie	37.270	160.271	76.406
A. Actions propres	4.507	1.018	—
B. Autres placements	32.763	159.253	76.406
X. Valeurs disponibles	212	4.001	4.945
XI. Comptes de régularisation	385	109	96
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>357.614</b>	<b>384.284</b>	<b>347.139</b>

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE 2002</b> (X 1.000 EUR)	<b>EXERCICE 2001</b> (X 1.000 EUR)	<b>EXERCICE 2000</b> (X 1.000 EUR)
<b>Capitaux propres</b>		<b>198.435</b>	<b>218.984</b>	<b>211.003</b>
<b>I.</b>	<b>Capital</b>	<b>105.137</b>	<b>68.521</b>	<b>65.681</b>
	A. Capital souscrit	105.137	68.521	65.681
<b>II.</b>	<b>Primes d'émission</b>	<b>63.011</b>	<b>24.672</b>	<b>23.178</b>
<b>IV.</b>	<b>Réserves *</b>	<b>27.621</b>	<b>121.129</b>	<b>118.184</b>
<b>V.</b>	<b>Ecarts de consolidation</b>	<b>2.695</b>	<b>2.502</b>	<b>2.502</b>
<b>VI.</b>	<b>Ecarts de conversion (+) (-)</b>	<b>- 29</b>	<b>2.160</b>	<b>1.458</b>
<b>Intérêts de tiers</b>		<b>99</b>	<b>10.439</b>	<b>9.873</b>
<b>VIII.</b>	<b>Intérêts de tiers</b>	<b>99</b>	<b>10.439</b>	<b>9.873</b>
<b>Provisions et impôts différés</b>		<b>1.106</b>	<b>1.338</b>	<b>1.250</b>
<b>IX.</b>	<b>A. Provisions</b>	<b>1.106</b>	<b>1.338</b>	<b>1.250</b>
	1. Pensions et obligations similaires	–	–	–
	2. Charges fiscales	–	619	619
	3. Grosses réparations, gros entretiens	765	690	623
	4. Autres risques et charges	341	29	8
<b>Dettes</b>		<b>157.974</b>	<b>153.523</b>	<b>125.013</b>
<b>X.</b>	<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>91.076</b>	<b>50.911</b>	<b>94.496</b>
	A. Dettes financières	91.070	50.905	94.490
	1. Emprunts subordonnés	–	344	25.711
	2. Emprunts non subordonnés	38.590	34.500	34.500
	4. Etablissements de crédit	52.480	16.061	34.279
	D. Autres dettes	6	6	6
<b>XI.</b>	<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>63.596</b>	<b>99.914</b>	<b>25.598</b>
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	27.667	44.769	5.246
	B. Dettes financières	21.245	11.895	8.971
	1. Etablissements de crédit	20.980	11.697	6.045
	2. Autres emprunts	265	198	2.926
	C. Dettes commerciales	135	31.237	278
	1. Fournisseurs	135	31.237	278
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	1.154	1.009	1.226
	1. Impôts	1.084	926	1.173
	2. Rémunérations et charges sociales	70	83	53
	F. Autres dettes *	13.395	11.004	9.877
<b>XII.</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3.302</b>	<b>2.698</b>	<b>4.919</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>357.614</b>	<b>384.284</b>	<b>347.139</b>

\* Les chiffres au 31.12.2001 ont été retraités pour tenir compte de l'ajustement de la répartition en fonction du nombre d'actions propres détenues le jour du paiement du dividende.

## COMPTE DE RÉSULTATS

<b>CHARGES</b>		EXERCICE 2002 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 (x 1.000 EUR)
A.	Charges des dettes	7.555	6.799	5.873
B.	Autres charges financières	323	539	1.096
Bbis.	Amortissements sur écarts de consolidation positifs	338	916	1.436
C.	Services et biens divers	2.081	1.413	2.062
D.	Rémunérations, charges sociales et pensions	539	464	589
E.	Charges diverses courantes	1.019	686	435
F.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles	632	662	543
G.	Réductions de valeur	49.822	7.181	12.130
	1. Sur immobilisations financières	46.074	3.369	3.369
	2. Sur actifs circulants	3.461	3.812	8.761
	3. Sur créances	287	—	—
H.	Provisions pour risques et charges	416	105	93
I.	Moins-values sur réalisation	6.046	2.623	2.189
	1. D'immobilisations incorporelles et corporelles	19	—	—
	2. D'immobilisations financières	1.465	353	26
	3. D'actifs circulants	4.508	2.270	2.163
	4. Divers	54	—	—
J.	Charges exceptionnelles	31	—	149
K.	Impôts	1.122	266	3.277
Kbis.	Quote-part dans le résultat en perte des sociétés mises en équivalence	171	313	264
L.	Bénéfice de l'exercice	—	11.616	14.509
	1. Part des tiers dans le résultat	—	29	2.273
	2. Part du groupe dans le résultat	—	11.587	12.236
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>70.095</b>	<b>33.583</b>	<b>44.645</b>

<b>PRODUITS</b>		EXERCICE 2002 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 (X 1.000 EUR)
A.	Produits des immobilisations financières	15.105	8.193	8.741
	1. <i>Dividendes</i>	14.722	7.839	8.409
	2. <i>Intérêts</i>	383	354	332
B.	Produits des actifs circulants	1.722	7.883	3.179
C.	Autres produits financiers	3.011	3.247	3.317
D.	Produits des services prestés	61	29	337
E.	Autres produits courants	1.803	2.060	2.038
G.	Reprises de réductions de valeur	7.270	6.999	5.444
	1. <i>Sur immobilisations financières</i>	3.304	3.191	3.313
	2. <i>Sur actifs circulants</i>	3.912	3.526	2.131
	3. <i>Sur créances</i>	54	282	-
H.	Reprises de provisions pour risques et charges	648	16	1.804
I.	Plus-values sur réalisation	4.375	4.722	18.608
	1. <i>D'immobilisations incorporelles et corporelles</i>	215	2.136	1.182
	2. <i>D'immobilisations financières</i>	29	145	8.126
	3. <i>D'actifs circulants</i>	4.131	2.441	9.300
K.	Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	1	-	271
Kbis.	Quote-part dans le résultat en bénéfice des sociétés mises en équivalence	21	434	906
L.	Perte de l'exercice	36.078	-	-
	1. <i>Part des tiers dans le résultat</i>	-	-	-
	2. <i>Part du groupe dans le résultat</i>	36.078	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>70.095</b>	<b>33.583</b>	<b>44.645</b>

TABEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	EXERCICE 2002 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 (X 1.000 EUR)
Résultat net	- 36.078	11.616	14.509
+ Amortissements sur écarts de consolidation positifs	338	916	1.436
+ Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	632	662	543
+ Réductions de valeur sur immobilisations financières et actifs circulants	49.822	7.181	12.130
+ Provisions pour risques et charges	416	105	93
+ Moins-value de réalisation	6.046	2.623	2.189
+ Perte des sociétés mises en équivalence	171	313	264
+ Charges des dettes	7.555	6.799	5.873
- Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières, actifs circulants et créances	- 7.270	- 6.999	- 5.444
- Reprises de provisions pour risques et charges	- 648	- 16	- 1.804
- Bénéfice des sociétés mises en équivalence	- 21	- 434	- 906
+ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	249	169
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>(1) 20.963</b>	<b>23.015</b>	<b>29.052</b>
- Investissements (-) ou désinvestissements (+) nets en immobilisations corporelles	- 2.976	702	676
- Investissements nets en immobilisations financières	- 21.926	- 46.077	- 15.899
- Effet fusion Surongo sur les immobilisations financières	- 20.632	-	-
<b>Cash-flow d'investissement (actifs immobilisés)</b>	<b>(2) - 45.534</b>	<b>- 45.375</b>	<b>- 15.223</b>
+ Variation capital et primes d'émission (hors fusion)	35.767	4.334	2.909
+ Effet fusion	- 2.736	-	-
+ Variation dettes à plus d'un an	40.165	- 43.585	26.943
+ Variation dettes échéant dans l'année et financières à un an au plus	- 7.752	42.447	- 8.953
- Annulation actions propres	- 4.784	-	-
- Charges des dettes	- 7.555	- 6.799	- 5.873
- Paiement du dividende et des tantièmes	- 9.013	- 7.930	- 7.200
<b>Cash-flow de financement</b>	<b>(3) 44.092</b>	<b>- 11.533</b>	<b>7.826</b>
<b>Variation du cash (disponible + placements de trésorerie)</b>	<b>(1+2+3) 19.521</b>	<b>- 33.893</b>	<b>21.655</b>
+ Effet du transfert de rubrique Fortis, Electrabel et Delhaize	- 119.713	104.969	-
+ Effet de la fusion Surongo sur cash	- 4.176	-	-
+ Effet net de la variation des autres postes du bilan	- 22.873	12.131	- 1.263
<b>Variation bilantaire (disponible + placements de trésorerie)</b>	<b>- 127.241</b>	<b>83.207</b>	<b>20.392</b>
<b>Solde à l'ouverture en placement de trésorerie et disponible</b>	<b>(4) 164.272</b>	<b>81.351</b>	<b>67.589</b>
Evolution non cash des placements de trésorerie	(5) 451	- 286	- 6.630
<b>Solde à la clôture en placements de trésorerie et disponible</b>	<b>(6) 37.482</b>	<b>164.272</b>	<b>81.351</b>
<b>Variation</b>	<b>(6-4-5) - 127.241</b>	<b>83.207</b>	<b>20.392</b>

## DÉTAILS DE L'ENDETTEMENT DU GROUPE

	ÉCHÉANCE	TAUX	MONTANT (EUR .000)
<b>Emprunts obligataires</b>			
Emprunt ex-Surongo 99-2003	31.12.03	4,00 %	24.356
Placement privé	01.07.04	5,00 %	9.544
Emprunt Bois Sauvage 2000-2004	31.12.04	6,50 %	29.046
<b>Total</b>			<b>62.946</b>
<b>Emprunts bancaires en EUR</b>			
			(EUR .000)
Compte courant		3,58 %	1.880
Emprunt (accord obtenu pour un renouvellement de 5 ans)	14.05.03	5,06 %	10.887 <sup>1</sup>
Emprunt roll-over	24.12.03	3,60 %	2.478
Emprunt	15.05.07	Euribor + 60 bps	15.000 <sup>1</sup>
Emprunt	30.12.07	Euribor + 90 bps	10.000
Emprunt amortissable (annuel)	31.01.07	5,02 %	18.000
Emprunt amortissable (semestriel)	15.12.13	4,65 %	5.297 <sup>1</sup>
Emprunt amortissable (semestriel)	31.12.14	Euribor + 97,5 bps	5.750
<b>Total</b>			<b>69.292</b>
<b>Emprunts bancaires en USD</b>			
			(USD .000)
Straightloan		2,45 %	2.330
Emprunt	31.08.06	Euribor + 125 bps	3.000
Roll-over	30.12.07	Libor + 90 bps	2.500
<b>Total</b>			<b>7.830</b>

Toutes les échéances de 2003 et 2004 sont couvertes par de nouvelles lignes à long terme (2005, 2006 et 2007) renégociées en 2002 et dont les marges sont d'environ 100 bps par rapport à l'EURIBOR.

<sup>1</sup> Montant garanti par des sûretés réelles ou autrement.

### ENGAGEMENT CONDITIONNEL

En juin 1998, Surongo a émis un emprunt obligataire, sous la forme d'un placement privé, de BEF 385 millions (EUR 9,54 millions) au taux de 5 % l'an, qui vient à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2004, et assorti de 50.000 warrants donnant le droit d'acquérir, jusqu'en juin 2004, chacun une part sociale Compagnie du Bois Sauvage au prix unitaire de BEF 7.700 (EUR 190,88).

La Compagnie du Bois Sauvage s'engage à remettre aux porteurs de ces warrants, qui exerceraient ceux-ci, des parts sociales Compagnie du Bois Sauvage qu'elle préleverait de son stock d'actions propres et qui ne seraient pas, provisoirement, annulées entièrement afin de rencontrer les engagements pris en 1998 par Surongo.

**BILAN CONSOLIDÉ ACTIF****III. Écarts de consolidation**

Le nouvel écart calculé en 2002, soit EUR 0,3 million a été entièrement amorti pendant l'exercice.

Il provient de l'acquisition d'actions Neuhaus.

**IV. Immobilisations corporelles : EUR 18,1 millions**

L'augmentation de 2,3 millions provient de l'effet combiné :

- des investissements réalisés dans l'immeuble du Treurenberg à Bruxelles
- de ventes effectuées dans la résidence Nelson à Knokke (magasin et appartement) et de la cession d'un bâtiment à Ans
- des amortissements de l'exercice.

**V. Immobilisations financières : EUR 288,3 millions**

La hausse de 105,4 millions s'explique principalement par l'effet combiné :

- de l'acquisition de titres Ceran, Delhaize, ECFC et Electrabel suite à l'absorption de la société Surongo
- de la souscription de titres Banque Degroof, Noël Group et Waldo
- de l'acquisition de titres Delhaize et Recticel
- de la cession des participations Runlite, I.R.M. et Levimmo
- du reclassement en « immobilisations financières » des actions Delhaize, Fortis et Electrabel
- des dotations-reprises de réductions de valeur de fin d'année actées essentiellement sur les actions Delhaize, Floridienne, Fortis et Recticel.

**VII. Stocks : EUR 0,6 million**

La légère diminution de la rubrique « Immeubles destinés à la vente » est le résultat des transactions réalisées par la société Compagnie du Bois Sauvage sur les biens immobiliers en provenance de différents charbonnages en liquidation.

**VIII. Créances à un an au plus : EUR 12,8 millions**

Outre les précomptes mobiliers à récupérer (EUR 4,9 millions) par les sociétés du Groupe sur les dividendes encaissés et les créances de Surongo America à court terme (EUR 4,3 millions), cette rubrique comprend également le dividende net à recevoir (= dividende brut – réinvestissement) de la Banque Berenberg (EUR 3 millions).

**IX. Placements de trésorerie : EUR 37,3 millions**

Conformément aux décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 2001, 33.835 actions Compagnie du Bois Sauvage ont été acquises dans le marché pendant la période du 1<sup>er</sup> juin 2002 au 31 décembre 2002.

Le trading est réalisé essentiellement sur le portefeuille « titres » de la société Compagnie du Bois Sauvage.

Les actions Delhaize, Fortis et Electrabel ont été transférées en immobilisations financières.

Les postes importants de plus de EUR 1,5 million de valeur résiduelle détenus par les sociétés du Groupe concernent principalement : Banque Bruxelles Lambert, C.M.B., Solvay, Ter Beke (sous la forme d'obligations convertibles), Total-Fina-Elf, et Umicore.

Le portefeuille obligataire est composé essentiellement d'obligations convertibles Ter Beke (EUR 5 millions).

Les dépôts à court terme des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation atteignent EUR 0,9 million en fin d'exercice contre EUR 1,8 million l'an dernier.

X. Valeurs disponibles : EUR 0,2 million

XI. Régularisations débiteurs : EUR 0,4 million

**BILAN CONSOLIDÉ PASSIF**

Les variations des comptes « capital » et « primes d'émission » de EUR 75 millions proviennent :

- de l'exercice des warrants de la société Compagnie du Bois Sauvage au cours de l'année 2002 (EUR 35,8 millions)
- de la fusion par absorption de la société Surongo (EUR 39,2 millions).

**IV. Réserves : EUR 27,6 millions**

Le recul de EUR 93,5 millions s'explique par les mouvements suivants :

- fusion par absorption de la société Surongo : réserves (EUR + 34,3 millions) \*
- annulation actions propres suite à la fusion supra (EUR - 76,2 millions)
- annulation actions propres détenues au 31.05.02 (EUR - 4,8 millions)
- résultat consolidé du Groupe (EUR - 36,1 millions)
- affectation des résultats de la société consolidante (EUR - 10,7 millions)

\* Y compris le résultat de EUR 6,3 millions réalisé par Surongo pendant l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2002.

**V. Écarts de consolidation : EUR 2,7 millions**

La progression de EUR 0,2 million résulte de l'augmentation des intérêts nets dans Surongo America suite à l'absorption de la société Surongo.

**VI. Ecarts de conversion :**

Cet écart est quasi nul, le cours du dollar étant proche de celui utilisé lors de la première consolidation de Surongo America.

Au total, les « capitaux propres » du groupe diminuent de EUR 20,5 millions après affectation du résultat de l'exercice.

#### VIII. Intérêts de tiers : EUR 0,1 million

La diminution de EUR 10,3 millions est le résultat de l'augmentation de la participation du Groupe en Surongo America.

#### IX. Provisions et impôts différés : EUR 1,1 million

Les provisions ont varié essentiellement :

- de la dotation annuelle pour frais de gros entretien, équivalente à 5 % des loyers encaissés
- des reprises à la suite de frais pris en charge pendant l'exercice
- de la reprise d'une provision pour litige fiscal dont l'issue a été favorable (EUR 0,6 million)
- de la constitution d'une provision dans le cadre d'un procès en cours sur l'ancien bâtiment « Gérardrie » à Liège (EUR 0,3 million).

#### X. Dettes à plus d'un an : EUR 91,1 millions

La hausse de EUR 40,2 millions résulte de l'effet combiné :

- de nouveaux crédits bancaires dans le Groupe (EUR 51,1 millions)
- de la fusion par absorption de la société Surongo (EUR 4,1 millions)
- de la variation à la baisse du dollar pour les emprunts libellés dans cette devise
- de remboursements effectués en 2002 (EUR 3,4 millions)
- des tranches de remboursement de EUR 11,3 millions à effectuer en 2003 sur des emprunts bancaires et obligataires transférés en dettes à court terme.

#### XI. Dettes à un an au plus : EUR 63,6 millions

En recul de 36,3 millions suite à l'effet conjugué :

- de la variation à la baisse du dollar pour les emprunts libellés dans cette devise
- du transfert des tranches de dettes à plus d'un an (EUR 11,3 millions) à rembourser en 2003
- de la fusion par absorption de la société Surongo (EUR 24,4 millions)
- du remboursement de EUR 24,8 millions de l'emprunt obligataire à 8 % venu à terme
- des remboursements effectués en 2002 d'emprunts bancaires échus
- de l'utilisation d'un « straight loan » à court terme de EUR 1,8 million
- de la variation des dettes commerciales à payer, en réduction de EUR 31,1 millions.

Les autres dettes augmentent de EUR 2,4 millions entre autre par l'augmentation du nombre de titres à rémunérer.

#### XII. Régularisations créditeurs : EUR 3,3 millions

Cette rubrique est composée pour l'essentiel des intérêts courus et non échus en fin d'année sur les obligations émises et sur les différents emprunts bancaires souscrits.

Elle comprend également les primes encaissées sur les options émises et non encore exercées. L'entière des options « call » émises est couverte par des titres existants en portefeuille. De plus, une provision pour fluctuation de cours sur le dollar a été actée au 31 décembre 2002.

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS PRODUITS

**A. Produits des immobilisations financières : EUR 15,1 millions**  
Il a été enregistré, entre autres, les dividendes 2001 et 2002 décrétés par la Banque Berenberg pour EUR 5,8 millions.

Les dividendes encaissés sur les actions Delhaize, Fortis et Electrabel détenues ont été transférées depuis 2002 sous cette rubrique en lieu et place des « produits des actifs circulants » (EUR 5,3 millions).

**B. Produits des actifs circulants : EUR 1,7 million**

*Ces revenus (rubriques A et B) ont progressé globalement de 5 %.*

**C. Autres produits financiers : EUR 3 millions**

Ils comportent principalement :

- une différence de change de EUR 0,5 million dégagée sur le remboursement d'obligations souscrites en dollars
- les primes encaissées sur les produits dérivés et les prêts de titres s'élevant à EUR 2 millions en 2002
- des remboursements de EUR 0,4 million versés par des « partnerships immobiliers » américains.

**E. Autres produits courants : EUR 1,8 million**

Les loyers encaissés par le Groupe représentent la plus grande part de ces produits. Ils sont en légère diminution, des biens immobiliers ayant été réalisés.

**G. Reprises de réductions de valeur : EUR 7,3 millions**

Celles-ci ont été actées d'une part sur les cessions de titres effectuées en 2002 et, d'autre part, conformément à la politique régulièrement suivie en fin d'année sur base des critères définis dans les règles d'évaluation.

Les postes importants sont :

- Barconet, I.R.M. et Tessenderloo, suite à leur cession à un prix proche de leur valeur comptable
- Waldo, sur base des règles d'évaluation retenues
- Umicore, sur base du cours de bourse de fin d'année.

**H. Reprises de provisions pour risques et charges : EUR 0,7 million**

Le détail est donné en rubrique IX supra du passif.

I. Plus-values dégagées : EUR 4,4 millions

Les ventes de biens immobiliers immobilisés ont dégagé EUR 0,2 million de bénéfice contre EUR 2,1 millions l'an dernier. Les plus-values sur les opérations de cession de titres du portefeuille se sont élevées à EUR 3,8 millions contre EUR 1,9 million l'exercice précédent.

L. Perte de l'exercice : EUR 36,1 millions

Le perte consolidées du Groupe, qui atteint EUR 36,1 millions, provient du résultat retraité des sociétés :

— Compagnie du Bois Sauvage	EUR - 38,9 millions
— Finpro	EUR - 1,5 million
— Imolina	EUR 0,- million
— Metrobel	EUR - 0,1 million
— Neuhaus	EUR 0,- million
— Serendip	EUR 0,- million
— Simonis Plastic	EUR - 0,1 million
— Surongo America inc.	EUR + 0,3 million
— Surongo Deutschland GmbH	EUR + 4,3 millions
— Surongo Nederland b.v.	EUR 0,- million
— Waldo	EUR - 0,1 million *

\* les derniers comptes consolidés disponibles sont ceux établis au 31 mars 2002.

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS CHARGES

A. Charges des dettes : EUR 7,6 millions

Ce montant représente, pour l'essentiel, les intérêts payés sur les emprunts bancaires et sur les obligations émises.

En augmentation suite aux intérêts versés aux obligataires de la société Surongo.

B. Autres charges financières : EUR 0,3 million

Les frais sur « achats et ventes de titres » ont représenté EUR 0,1 million, semblables à ceux de l'exercice précédent.

Une différence de change de EUR 0,1 million a été actée lors du remboursement d'obligations libellées en dollar.

Bbis. Amortissements sur écarts de consolidation positifs : EUR 0,3 million

Cet écart provient de la prise de participation complémentaire en Neuhaus et a été amorti en une fois.

C. Services et biens divers : EUR 2,1 millions

Les frais non récurrents provenant de la fusion par absorption de la société Surongo et des honoraires dans l'opération de rénovation de l'immeuble du Treurenberg pris en charge expliquent l'essentiel de la hausse de EUR 0,7 million.

D. Rémunérations, charges sociales et pensions : EUR 0,5 million

E. Charges diverses courantes : EUR 1 million

Cette rubrique comprend la variation des stocks de biens immobiliers à réaliser ainsi que les charges fiscales d'exploitation qui comprennent la T.V.A. non déductible sur les frais de rénovation de l'immeuble du Treurenberg.

F. Amortissements : EUR 0,6 million

Ce montant résulte de l'application de la politique d'amortissement du Groupe sur les biens corporels.

G. Réductions de valeur : EUR 49,8 millions

Ce poste comprend les réductions de valeur actées suivant les règles d'évaluation du Groupe sur les titres du portefeuille, principalement :

- sur les actions Delhaize, Electrabel, Fortis, Floridienne et Recticel pour les « participations »
- sur les actions Atenor Group, BBL, Suez et warrants Bois Sauvage pour les postes de plus de EUR 0,3 million des « placements de trésorerie ».

La mauvaise conjoncture boursière en 2002 et plus particulièrement les cours de bourse en fin d'année explique cette charge importante.

Il a été tenu compte d'une valeur d'expert pour la valorisation de la société Noel Group.

H. Provisions pour risques et charges : EUR 0,4 million

Le détail est donné en rubrique IX supra du passif.

I. Moins-values dégagées : EUR 6 millions

Les moins-values se rapportent, pour les postes de plus de EUR 0,3 million, à la vente de titres Barconet, Bois Sauvage (warrants), I.R.M., Tessengerloo et Umicore, compensées, en grande partie, par une reprise de réductions de valeur sur les postes concernés.

K. Impôts sur le résultat : EUR 1,1 million

Les impôts sur les résultats des filiales étrangères s'élèvent à EUR 0,8 million.

Kbis. Perte des sociétés mises en équivalence : EUR 0,2 million

Cette rubrique comprend principalement la quote-part du Groupe dans le résultat de Simonis Plastic et Waldo.

## I. CRITÈRES POUR LES MÉTHODES DE CONSOLIDATION

### A. Critères qui président à la mise en œuvre de la consolidation par intégration globale

1. Ont été consolidées, par intégration globale, les participations dans les sociétés à portefeuille au sens large et dans les sociétés de gestion de patrimoines immobiliers, dès que la Compagnie du Bois Sauvage en détient le contrôle, directement ou indirectement, pour autant que la filiale réponde à deux des trois critères de taille suivants :

- quote-part du Groupe dans les fonds propres supérieurs à EUR 1,250 million
- chiffres d'affaires ou revenus financiers supérieurs à EUR 2,5 millions
- personnel occupé : 25

ou que le Comité de direction estime devoir l'intégrer malgré ces critères.

2. Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations.

Elle conduit à constater un «écart de consolidation» et à dégager les «intérêts de tiers».

De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en «part du groupe» et en «part des tiers».

Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

3. La consolidation est faite sur base des bilans consolidés des filiales pour autant que ceux-ci existent et qu'ils soient établis selon les mêmes principes ou puissent être retraités pour éliminer les différences dans les principes de consolidation.

Au cas où ce retraitement serait impossible – ce qui n'est pas le cas pour 2002 – la consolidation serait faite sur base du bilan social.

### B. Critères qui président à la mise en œuvre de la consolidation par intégration proportionnelle

Cette technique de consolidation n'est pas d'application.

### C. Critères qui président à la mise en œuvre de la consolidation par mise en équivalence

1. Ont été mises en équivalence les participations dans les autres sociétés si la Compagnie du Bois Sauvage détient directement ou indirectement entre 20 % et 50 % des droits de vote et que les critères de taille définis au point A1 supra sont atteints.

Les sociétés industrielles et commerciales ne seront pas consolidées par la méthode de l'intégration globale mais mises en équivalence, même si le pourcentage de contrôle dépasse 50 %, en vue de ne pas fausser l'image de société à portefeuille à vocation principalement financière qui caractérise la Compagnie du Bois Sauvage, en application de l'article 14, § 2 de l'arrêté royal du 6 mars 1990.

2. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte «Entreprises mises en équivalence» de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés, pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale.

Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

3. La mise en équivalence est faite sur base des bilans consolidés des sociétés concernées pour autant que ceux-ci existent et qu'ils soient établis selon les mêmes principes ou puissent être retraités pour éliminer les différences dans les principes de consolidation.

Au cas où ce retraitement serait impossible – ce qui n'est pas le cas pour 2002 – la mise en équivalence serait faite sur base du bilan social.

## II. INDICATIONS CONCERNANT LES FILIALES

### A. COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE

NOM, ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE ET POUR LES SOCIÉTÉS BELGES, NUMÉRO DE TVA OU NUMÉRO NATIONAL	FRACTION DE LEUR CAPITAL DÉTENU PAR LES ENTREPRISES DANS LA CONSOLIDATION % DÉTENU PAR...	%
FINPRO S.A. Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles => N.N. 460.645.278	Cie du Bois Sauvage	100 %
IMOLINA S.A. Bvd Joseph II L-1840 Luxembourg	Cie du Bois Sauvage	99,99 %
METROBEL S.A. Rue Bonne Fortune 102 4430 Ans => N.N. 421.134.111	Cie du Bois Sauvage	99,99 %
SURONGO AMERICA Inc. Reno Nevada U.S.A.	Imolina Cie du Bois Sauvage	4,15 % 95,84 %
SURONGO DEUTSCHLAND GmbH Neuer Jungfernstieg 20 20354 Hamburg	Cie du Bois Sauvage	100 %
SURONGO NEDERLAND B.V. Fred Roeskenstraat 123 1076 EE Amsterdam	Cie du Bois Sauvage	100 %

### B. EXCLUES DE LA CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE

NOM, ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE ET POUR LES SOCIÉTÉS BELGES, NUMÉRO DE TVA OU NUMÉRO NATIONAL	FRACTION DE LEUR CAPITAL DÉTENU PAR LES ENTREPRISES DANS LA CONSOLIDATION % DÉTENU PAR...	%	MOTIF DE L'EXCLUSION
ENTREMA SERVICES S.A. Rue du Bois Sauvage 17 1000 Bruxelles => N.N. 433.689.770	Cie du Bois Sauvage	99,66 %	importance trop faible

### C. AUXQUELLES LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE A ÉTÉ APPLIQUÉE

NOM, ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE ET POUR LES SOCIÉTÉS BELGES, NUMÉRO DE TVA OU NUMÉRO NATIONAL	FRACTION DE LEUR CAPITAL DÉTENU PAR LES ENTREPRISES DANS LA CONSOLIDATION % DÉTENU PAR...	%
SIMONIS PLASTIC S.A. Rue Bonne Fortune 102 4430 Ans => N.N. 406.810.278	Cie du Bois Sauvage	99,96 %
NEUHAUS S.A. Postweg 2b 1602 Vlezenbeek => N.N. 406.774.844	Cie du Bois Sauvage	45,88 %

#### IV. INDICATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

##### A. AUXQUELLES LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE A ÉTÉ APPLIQUÉE

NOM, ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE ET POUR LES SOCIÉTÉS BELGES, NUMÉRO DE TVA OU NUMÉRO NATIONAL	FRACTION DE LEUR CAPITAL DÉTENU PAR LES ENTREPRISES DANS LA CONSOLIDATION % DÉTENU PAR...	%
SERENDIP S.A. Chée St Job 12 1180 Bruxelles => N.N. 466.354.026	Cie du Bois Sauvage	25,00 %
WALDO S.A. 19 Bd Malesherbes 75008 Paris	Cie du Bois Sauvage	33,63 %

##### B. AUXQUELLES LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE N'A PAS ÉTÉ APPLIQUÉE

NOM, ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE ET POUR LES SOCIÉTÉS BELGES, NUMÉRO DE TVA OU NUMÉRO NATIONAL	FRACTION DE LEUR CAPITAL DÉTENU PAR LES ENTREPRISES DANS LA CONSOLIDATION % DÉTENU PAR...	%	MOTIF DE LA NON APPLICATION
BEECKMANS, VAN GAVER ET CIE S.C.S. Place Ste Gudule 19 1000 Bruxelles => N.N. 436.010.644	Cie du Bois Sauvage	25,00 %	importance trop faible
ADVANCED TECHNICS COMPANY S.A. Pl. d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles => N.N. 451.554.893	Cie du Bois Sauvage	24,95 %	importance trop faible

#### V. INDICATIONS CONCERNANT LES AUTRES ENTREPRISES DANS LESQUELLES DES PARTICIPATIONS SONT DÉTENUES

NOM, ADRESSE COMPLÈTE DU SIÈGE ET POUR LES SOCIÉTÉS BELGES, NUMÉRO DE TVA OU NUMÉRO NATIONAL	FRACTION DE LEUR CAPITAL DÉTENU PAR LES ENTREPRISES DANS LA CONSOLIDATION % DÉTENU PAR...	%	FONDS PROPRES SOCIAUX (s) CONSOLIDÉS (c) EN MILLIERS D'EURO	RÉSULTAT NET SOCIAL (s) CONSOLIDÉ (c) EN MILLIERS D'EURO	DATE
BANQUE DEGROOF S.A. Rue de l'Industrie 44 1040 Bruxelles => N.N. 403.212.172	Cie du Bois Sauvage	13,14 %	(c) 109.943	(c) 11.032	30.09.2002
BERENBERG BANK GMBH Neuer Jungfernstieg 20 20354 Hamburg	Surongo Deutschland	12,00 %	(s) 125.333	(s) 41.179	31.12.2002
CERAN Fondation Avenue du Château 16 4900 Spa	Cie du Bois Sauvage	19,55 %	(c) 2.276	(c) 53	31.12.2002
E.N.E. S.A. Av. van der Meerschen 188 1150 Bruxelles => N.N. 415.892.547	Metrobel	17,32 %	(s) 2.137	(s) 21	31.12.2002
FLORIDIENNE S.A. Chaussée de Tervuren 198 1410 Waterloo => N.N. 403.064.593	Cie du Bois Sauvage	15,47 %	(c) 33.600	(c) 900	31.12.2002
NOEL GROUP LLC 10729 Trego Tr. Raleigh, North Carolina 27614	Cie du Bois Sauvage	17,85 %	(c\$) 26.820	(c\$) 2.011	31.12.2002
NOMACORC LLC 505 NMC Drive Zebulon NC 27597 USA	Surongo America	18,60 %	(c\$) 3.523	(c\$) 2.858	31.12.2002
REC HOLD S.A. Av. des Pléiades 15 1200 Bruxelles => N.N. 463.756.604	Cie du Bois Sauvage	13,46 %	(s) 99.178	(s) 2.456	31.12.2002

## VI. CRITÈRES QUI PRÉSIDENT AUX ÉVALUATIONS DANS LES COMPTES CONSOLIDÉS

### Écarts de consolidation

La différence éventuelle, constatée entre le prix d'acquisition d'une participation dans une société entrant dans la consolidation et la quote-part correspondante dans les fonds propres de cette société, à la date d'acquisition ou à une date proche de celle-ci, donne lieu, dans la mesure du possible, à un retraitement des comptes à consolider.

Au cas où le prix d'acquisition est supérieur à la quote-part dans les fonds propres éventuellement retraités, cette différence donne lieu à des amortissements en 5 ans si ils sont significatifs (5 % du bénéfice consolidé du Groupe), sauf dérogation expliquée ci-après, les autres en une fois.

Tout comme l'an dernier et tenant compte des conditions de marché, le Conseil d'administration a décidé d'amortir en une fois le goodwill dégagé en 2002 sur les acquisitions dans la société Neuhaus (EUR 0,3 million).

Les écarts de consolidation au passif du bilan sont maintenus inchangés aussi longtemps que la participation pour laquelle un tel écart a été constaté ne subit aucune modification.

### Écarts de conversion

La conversion en euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant la méthode du taux mixte soit, pour chaque devise :

- le cours de clôture au 31 décembre pour les postes d'actif et de passif hormis le cas de l'utilisation du taux moyen pour le résultat de l'exercice
- le cours moyen de l'exercice pour les postes de résultats.

Les différences, qui découlent de l'utilisation de cours de change différents d'année en année, sont reprises sous la rubrique «Écarts de conversion» au passif du bilan.

Pour l'exercice consolidé 2002, les taux des devises pris en considération sont les suivants :

Devise USD	
— taux de clôture au 31.12.2001 :	1 EUR = USD 0,8813
— taux de clôture au 31.12.2002 :	1 EUR = USD 1,0470
— taux moyen = taux mensuel moyen 2002 :	1 EUR = USD 0,9449

### Immobilisations corporelles

Lors de leurs acquisitions, les immobilisations corporelles sont valorisées au prix d'acquisition, les frais accessoires sont pris en charge.

A la clôture des comptes, les amortissements sont actés à concurrence de :

- 3 % pour les biens immobiliers
- 20 % pour le matériel de bureau et le matériel roulant
- 10 % pour le mobilier.

Des amortissements exceptionnels seront appliqués, le cas échéant, pour ramener la valeur comptable résiduelle d'un actif corporel à sa valeur économique, si celle-ci s'avère inférieure.

### Immobilisations financières

#### 1. Lors de l'acquisition

Les participations et autres titres de portefeuille sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, compte non tenu des frais accessoires pris en charge par le compte de résultats.

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

#### 2. A la clôture des comptes

A la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle de chaque participation et titre de portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

La méthode d'évaluation utilisée pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice, sans modification sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation. Mention en sera faite dans l'annexe.

En principe, l'évaluation est basée sur la valeur patrimoniale des sociétés, c.-à-d. la valeur de leur actif net comptable corrigé des plus et moins-values latentes prudemment estimées et jugées durables et significatives en fonction de la rentabilité ou des perspectives connues de l'entreprise.

Toutefois, le Conseil d'Administration pourra opter, soit pour l'une des autres valeurs définies ci-après, soit pour la moyenne appropriée, de plusieurs d'entre elles en ce compris la valeur patrimoniale :

- valeur de rendement
- valeur boursière dans la mesure où le marché est significatif
- valeur conventionnelle de rachat
- valeur de réalisation de la participation
- valeur de souscription dans le cas de nouveaux titres.

Les moins-values durables font l'objet de réductions de valeur. Si des plus-values sont constatées sur des titres ayant subi antérieurement des réductions de valeur, des reprises de réductions de valeur sont enregistrées.

Lorsque leur récupérabilité est jugée compromise, notamment en raison de la situation financière du débiteur, les créances font l'objet d'une réduction de valeur.

#### Portefeuille titres de placement

Les titres cotés en bourse ou négociés en vente publique sont en principe évalués au cours de bourse pour autant que leur marché soit significatif.

Si ces titres sont non cotés ou que leur marché est jugé non significatif, ils sont estimés par rapport à l'actif net comptable.

Si des moins-values sont constatées, des réductions de valeur sont appliquées. Si des plus-values sont constatées sur des titres ayant subi antérieurement des réductions de valeur, des reprises de réductions de valeur sont enregistrées.

#### Autres créances, autres placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ils sont enregistrés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur et des reprises de réductions de valeur sont actées selon les critères exposés ci-dessus pour les « créances ».

#### Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus ou charges éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises si elles sont devenues sans objet.

#### Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### Comptes de régularisation

A la clôture de chaque exercice, les charges à reporter ou à imputer et les produits acquis ou à reporter sont calculés et enregistrés dans les comptes de régularisation.

En règle générale, toutes les dettes et créances sont reprises au bilan au taux de clôture de l'exercice. Les écarts par rapport à leur valeur historique sont regroupés par devise. Si l'écart net pour une devise indique une moins-value latente, cette différence est prise en charge dans le compte de résultats. Dans le cas opposé, elle est portée au crédit d'un compte de régularisation au passif.

Ces règles d'évaluation ont été appliquées de façon constante au cours des exercices successifs.

**IX. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES** (x 1.000 EUR)

	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE
a. Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	1.694	100
Mutations de l'exercice		
– Acquisitions	785	32
– Cessions (-)		
– Transfert de rubrique	83	
– Sortie de périmètre		
– Ecart de conversion	- 65	
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>2.497</b>	<b>132</b>
c. Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	355	51
Mutations de l'exercice		
– Actés	69	11
– Annulés à la suite de cessions (-)		
– Sortie de périmètre		
– Ecart de conversion	- 12	
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>412</b>	<b>62</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)</b>	<b>2.085</b>	<b>70</b>

	MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
a. Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	110	18.858
Mutations de l'exercice		
– Acquisitions	37	2.371
– Cessions (-)		- 456
– Transfert de rubrique		- 83
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>147</b>	<b>20.690</b>
c. Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	102	4.497
Mutations de l'exercice		
– Actés	22	395
– Annulés à la suite de cessions (-)		- 105
– Sortie de périmètre		
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>124</b>	<b>4.787</b>
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)</b>	<b>23</b>	<b>15.903</b>

**X. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES** (x 1.000 EUR)

	ENTREPRISES EN ÉQUIVALENCE	AUTRES
<b>1. Participations, actions et parts</b>		
<b>a. Valeur d'acquisition</b>		
Au terme de l'exercice précédent	16.720	156.902
Mutations de l'exercice		
– Acquisitions/souscription	337	50.894
– Cessions (-)		- 2.614
– Transferts de rubrique		120.331
– Quote-part dans le résultat	- 150	
– Ecart de conversion		-2.250
– Variation des valeurs de mise en équivalence		
– Divers		- 1.920
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>16.907</b>	<b>321.343</b>
<b>b. Plus-values</b>		
Au terme de l'exercice précédent		2.835
Mutations de l'exercice		
– Acquisées de tiers		
– Annulées		
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>2.835</b>
<b>c. Réductions de valeur (-)</b>		
Au terme de l'exercice précédent		10.332
Mutations de l'exercice		
– Actées		49.474
– Reprises		- 6.095
– Acquisées de tiers		5.891
– Annulées à la suite de cessions (-)		- 1.375
– Transferts de rubrique		7.577
<b>Au terme de l'exercice</b>		<b>65.804</b>
<b>d. Montants non appelés (-)</b>		
Au terme de l'exercice précédent		
Mutations de l'exercice		
<b>Au terme de l'exercice</b>		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) + (b) - (c) - (d)</b>	<b>16.907</b>	<b>258.374</b>
<b>2. Créances</b>		
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	2.154	14.643
Mutations de l'exercice		
– Additions	4.000	1.285
– Remboursements		
– Ecart de conversion		- 1.060
– Transfert d'une rubrique à une autre		- 8.770
– Réductions de valeur reprises		1.182
– Réductions de valeur actées		- 431
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>6.154</b>	<b>6.849</b>
<b>Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>649</b>

**XI. ÉTAT DES RÉSERVES** (x 1.000 EUR)

Valeur comptable	
Au terme de l'exercice précédent (*)	121.129
Mutations de l'exercice	
– Reprise des réserves de Surongo	34.333
– Annulation actions propres	- 81.038
– Résultat consolidé du Groupe	- 36.078
– Affectation du résultat	- 10.725
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>27.621</b>

\* Après ajustement de l'affectation du résultat de l'exercice 2001 par l'AGO du 24 avril 2002.

**XII. ÉCARTS DE CONSOLIDATION** (x 1.000 EUR)

	POSITIFS (ACTIF) MISES EN ÉQUIVALENCE	NÉGATIFS (PASSIF) CONSOLIDÉES
Valeur comptable		
Au terme de l'exercice précédent		2.502
Mutations de l'exercice		
– variation du % de détention	338	193
– amortissements	- 338	
<b>Au terme de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>2.695</b>

**XIII. ÉTAT DES DETTES** (x 1.000 EUR)

	A MOINS D'UN AN	COMPRISES ENTRE 1 ET 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
A. Dettes à l'origine à plus d'un an			
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés			
2. Emprunts non subordonnés	24.356	38.590	
4. Etablissements de crédit	3.310	33.115	19.366
Autres dettes		5	
B. Dettes financières garanties par des sûretés réelles			
4. Etablissements de crédit	331	25.887	4.965

**XIV. RÉSULTATS D'EXPLOITATION** (x 1.000 EUR)

	EXERCICE 2002	EXERCICE 2001
B. Frais de personnel		
B1. Entreprises consolidées globalement		
Effectif moyen du personnel	13	12
Ouvriers	5	4
Employés	7	7
Personnel de direction	1	1
Frais de personnel		
a. rémunérations	539	464
b. pensions		

**XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN** (x 1.000 EUR)

	DES SOCIÉTÉS REPRISES DANS LA CONSOLIDATION
A.2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises dans la consolidation sur leurs actifs propres pour garantie	44.067
A.4. Engagement de cession de titre Bois Sauvage d'acquisition de titre Bois Sauvage	8.069 12.524
A.5. Droits et engagements résultant d'opérations relatives aux options	19.260
D. Les membres du personnel et du management bénéficient d'une assurance groupe	

**XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES NON COMPRISSES DANS LA CONSOLIDATION** (x 1.000 EUR)

	ENTREPRISES LIÉES	
	EXERCICE 2002	EXERCICE 2001
1. Immobilisations financières		
– Participations	273	593
– Créances		
4. Dettes		
– A un an au plus	265	170
7. Résultats financiers		
– Charges des dettes	7	6
– Moins-values	18	

	ENTREPRISES AVEC LIEN	
	EXERCICE 2002	EXERCICE 2001
1. Immobilisations financières		
– Participations	96.350	99.317
– Créances	3.190	7.584

---

**XVII. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS** (x 1.000 EUR)

EXERCICE 2002

---

Rémunérations globales allouées aux administrateurs	822
---	-----

---

**XXVII. RÉSULTATS INTERNES NON ÉLIMINÉS** (x 1.000 EUR)

Règle : les plus et moins-values internes dégagées entre les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ne sont pas éliminées si :

- 1) elles sont réalisées au prix du marché et si
- 2) elles ne dépassent pas individuellement un seuil fixé à 0,5 % des fonds propres sociaux de la société mère.

**Incidence en 2002**

	RÉSULTAT SOCIAL	CONSOLIDÉ
Plus-values	néant	néant
Moins-values	néant	néant
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

---

---

#### AVERTISSEMENT

En vertu de l'article 105 du Code des Sociétés, les annexes aux comptes sociaux repris ci-après sont une version abrégée des comptes annuels, dans laquelle ne figure pas l'ensemble des annexes requises par la loi ni le Rapport du Commissaire, lequel a certifié ces comptes annuels sans réserve.

La version intégrale sera déposée à la Banque Nationale de Belgique et est également disponible au siège de la société.

## BILAN APRES RÉPARTITION

ACTIF	EXERCICE 2002 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 (x 1.000 EUR)
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>285.612</b>	<b>143.574</b>	<b>222.863</b>
<b>III. Immobilisations corporelles</b>	<b>16.026</b>	<b>13.584</b>	<b>14.907</b>
A. Terrains et constructions	1.810	998	1.024
B. Installations	70	48	55
C. Mobilier et matériel roulant	23	8	8
E. Autres immobilisations corporelles	14.123	12.530	13.820
<b>IV. Immobilisations financières</b>	<b>269.586</b>	<b>129.990</b>	<b>207.956</b>
A. Entreprises liées	76.979	49.587	34.772
1. Participations	59.812	49.023	33.022
2. Créances	17.167	564	1.750
B. Autres entreprises avec lien	78.918	72.084	56.305
1. Participations	69.574	65.183	52.302
2. Créances	9.344	6.901	4.003
C. Autres immobilisations financières	113.689	8.319	116.879
1. Actions et parts	113.680	8.310	116.867
2. Créances et cautionnements	9	9	12
<b>Actifs circulants</b>	<b>42.489</b>	<b>185.643</b>	<b>80.771</b>
<b>VI. Stocks &amp; commandes en cours</b>	<b>552</b>	<b>571</b>	<b>688</b>
A. Stocks	552	571	688
4. Marchandises	9	14	8
5. Immeubles destinés à la vente	543	557	680
<b>VII. Créances à un an au plus</b>	<b>6.298</b>	<b>19.369</b>	<b>7.090</b>
A. Créances commerciales	–	4.897	146
B. Autres créances	6.298	14.472	6.944
<b>VIII. Placements de trésorerie</b>	<b>35.329</b>	<b>164.277</b>	<b>70.947</b>
A. Actions propres	4.507	1.018	–
B. Autres placements	30.822	163.259	70.947
<b>IX. Valeurs disponibles</b>	<b>32</b>	<b>1.300</b>	<b>1.949</b>
<b>X. Comptes de régularisation</b>	<b>278</b>	<b>126</b>	<b>97</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>328.101</b>	<b>329.217</b>	<b>303.634</b>

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE 2002</b> (X 1.000 EUR)	<b>EXERCICE 2001</b> (X 1.000 EUR)	<b>EXERCICE 2000</b> (X 1.000 EUR)
<b>Capitaux propres</b>		<b>195.383</b>	<b>221.282</b>	<b>215.667</b>
<b>I.</b>	<b>Capital</b>	<b>105.137</b>	<b>68.521</b>	<b>65.681</b>
	A. Capital souscrit	105.137	68.521	65.681
<b>II.</b>	<b>Primes d'émission</b>	<b>63.012</b>	<b>24.671</b>	<b>23.178</b>
<b>IV.</b>	<b>Réserves</b>	<b>15.207</b>	<b>33.500</b>	<b>33.500</b>
	A. Réserve légale	10.700	8.700	8.700
	B. Réserves indisponibles	4.507	1.018	–
	1. Pour actions propres	4.507	1.018	–
	C. Réserves immunisées	–	–	–
	D. Réserves disponibles	–	23.782	24.800
<b>V.</b>	<b>Bénéfice reporté *</b>	<b>12.027</b>	<b>94.590</b>	<b>93.308</b>
<b>Provisions et impôts différés</b>		<b>663</b>	<b>1.241</b>	<b>1.157</b>
<b>VII.</b>	<b>A. Provisions pour risques et charges</b>	<b>663</b>	<b>1.241</b>	<b>1.157</b>
	2. Charges fiscales	–	619	619
	3. Grosses réparations et entretien	663	594	530
	4. Autres risques et charges	–	28	8
<b>Dettes</b>		<b>132.055</b>	<b>106.694</b>	<b>86.810</b>
<b>VIII.</b>	<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>76.076</b>	<b>43.180</b>	<b>67.595</b>
	A. Dettes financières	76.070	43.174	67.589
	1. Emprunts subordonnés	–	–	24.789
	2. Emprunts non subordonnés	38.590	34.500	34.500
	4. Etablissements de crédit	37.480	8.674	8.300
	D. Autres dettes	6	6	6
<b>IX.</b>	<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>53.118</b>	<b>61.852</b>	<b>15.401</b>
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	27.667	27.912	288
	B. Dettes financières	11.535	9.319	4.740
	1. Etablissements de crédit	10.093	8.227	4.309
	2. Autres emprunts	1.442	1.092	431
	C. Dettes commerciales	130	13.228	258
	1. Fournisseurs	130	13.228	258
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	437	425	269
	1. Impôts	368	363	217
	2. Rémunérations et charges sociales	69	62	52
	F. Autres dettes *	13.349	10.968	9.846
<b>X.</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>2.861</b>	<b>1.662</b>	<b>3.814</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>328.101</b>	<b>329.217</b>	<b>303.634</b>

\* Les chiffres au 31.12.2001 ont été retraités pour tenir compte de l'ajustement de la répartition en fonction du nombre d'actions propres détenues le jour du paiement du dividende.

## COMPTE DE RÉSULTATS

<b>CHARGES</b>		EXERCICE 2002 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 (X 1.000 EUR)
A.	Charges des dettes	6.235	5.035	4.275
B.	Autres charges financières	199	497	1.032
C.	Services et biens divers	1.752	1.115	1.721
D.	Rémunérations, charges sociales et pensions	504	429	385
E.	Charges diverses courantes	1.003	674	433
F.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles	513	375	500
G.	Réductions de valeur	52.770	8.401	20.240
	1. Sur immobilisations financières	49.444	4.059	11.969
	2. Sur actifs circulants	3.326	4.342	8.271
H.	Provisions pour risques et charges	70	100	89
I.	Moins-values sur réalisation	5.798	2.268	2.172
	1. D'immobilisations corporelles	19	–	–
	2. D'immobilisations financières	1.465	0	10
	3. D'actifs circulants	4.314	2.268	2.162
J.	Charges exceptionnelles	31	–	149
K.	Impôts	55	47	48
L.	Bénéfice de l'exercice	–	9.923	1.276
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>68.930</b>	<b>28.864</b>	<b>32.320</b>
M.	Transfert aux réserves immunisées	–	–	–
N.	Bénéfice de l'exercice à affecter	–	9.923	1.377

<b>PRODUITS</b>		EXERCICE 2002 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 (X 1.000 EUR)
A.	Produits des immobilisations financières	6.952	5.360	9.378
	1. Dividendes	5.721	4.950	9.008
	2. Intérêts	1.231	410	370
B.	Produits des actifs circulants	1.836	7.342	2.101
C.	Autres produits financiers	2.599	3.247	3.317
D.	Produits des services prestés	61	29	9
E.	Autres produits courants	1.596	1.870	2.137
G.	Reprises de réductions de valeur	7.486	7.245	4.687
	1. Sur immobilisations financières	3.812	3.927	2.693
	2. Sur actifs circulants	3.674	3.318	1.994
H.	Utilisations et reprises de provisions pour risques et charges	648	15	379
I.	Plus-values sur réalisation	4.327	3.756	10.183
	1. D'immobilisations incorporelles et corporelles	215	2.136	825
	2. D'immobilisations financières	17	24	527
	3. D'actifs circulants	4.095	1.596	8.831
K.	Régularisation d'impôts	1	—	129
L.	Perte de l'exercice	43.424	—	—
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>68.930</b>	<b>28.864</b>	<b>32.320</b>
M.	Prélèvement sur les réserves immunisées	1.925	—	101
N.	Perte de l'exercice à affecter	41.499	—	—
<b>AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>				
A.	Bénéfice à affecter	27.259	103.231	101.263
	1. Résultat de l'exercice à affecter	- 41.499	9.923	1.377
	2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent *	62.423	93.308	99.886
	3. Bénéfice de Surongo au 31.05.2002 **	6.335	—	—
C.	Affectation aux capitaux propres	- 4.507	—	—
	2. A la réserve légale	—	—	—
	3. Aux autres réserves	4.507	—	—
D.	Résultat à reporter	- 12.027	- 94.590	- 93.308
	1. Bénéfice à reporter	12.027	94.590	93.308
F.	Bénéfice à distribuer ***	- 10.725	- 8.641	- 7.955
	1. Rémunération du capital	10.257	8.209	7.557
	2. Administrateurs	468	432	398
	Compagnie du Bois Sauvage	432	432	398
	Surongo (01.01.2002 au 31.05.2002)	36	—	—

\* Modifié suite à la fusion de Surongo

\*\* Les comptes sociaux de Surongo arrêtés le 31.05.2002 sont présentés en page 60 du présent rapport

\*\*\* L'affectation du résultat 2001 a été ajustée conformément aux décisions de l'AGO du 24.04.2002

VIII. ÉTAT DU CAPITAL	MONTANT (x 1.000 EUR)	NOMBRE D' ACTIONS
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	68.521	1.105.171
Modifications de l'exercice		
– Exercice de warrants	17.891	288.571
– Fusion Surongo	19.460	774.264
– Annulation actions propres (fusion)	–	- 752.579
– Annulation actions propres	–	- 32.046
– Ajustement du pair comptable à EUR 76	- 735	–
Au terme de l'exercice	105.137	1.383.381
2. Représentation du capital		
– p.s. ordinaires s.d.v.n.	105.137	1.383.381
D. Engagement d'émission d'actions		
– Warrants à exercer	87.935	1.157.040

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT								
A. DÉCLARATIONS DE PARTICIPATIONS REÇUES AU 31.12.2002	DATE	NOMBRE D' ACTIONS	% ACTUALISÉ	NOMBRE DE WARRANTS	ENGAGEMENT RÉSULTANT D'UN CONTRAT	TOTAL	% POTENTIEL ACTUALISÉ	LIÉE À
		(A)		(B)	(C)	(A) + (B) + (C)		
<b>1. ENTREPRISES ET CHEMINS</b>								
DE FER EN CHINE S.A.	5.8.2002	641.491	46,37 %	–	61.103	702.594	27,66 %	1
CIE DU BOIS SAUVAGE S.A.	5.8.2002	14.655	1,06 %	301.465	73.239*	389.359	15,33 %	1
METROBEL S.A.	5.8.2002	6.504	0,47 %	–	–	6.504	0,26 %	1
FINGAREN S.C.A.	5.8.2002	2.894	0,21 %	–	–	2.894	0,11 %	1
Guy PAQUOT	5.8.2002	2.776	0,20 %	–	–	2.776	0,11 %	1
<b>Total 1</b>		<b>668.320</b>	<b>48,31 %</b>	<b>301.465</b>	<b>134.342</b>	<b>1.104.127</b>	<b>43,46 %</b>	
SOCOFIN S.A.	1.7.1999	19.846	1,43 %	17.321	–	37.167	1,46 %	2
SOCOPAR S.A.	1.7.1999	36.460	2,64 %	–	–	36.460	1,44 %	2
<b>Total 2</b>		<b>56.306</b>	<b>4,07 %</b>	<b>17.321</b>	<b>–</b>	<b>73.627*</b>	<b>2,90 %</b>	

\* Convention de 2001 venant à échéance en juin 2003.

N.B. : Guy Paquot contrôle Fingaren qui contrôle Entreprises et Chemins de Fer en Chine.

## XX. RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation des comptes sociaux sont reprises dans celles définies dans les comptes consolidés.

## MOUVEMENTS DES FOND PROPRES SOCIAUX (x 1.000 EUR)

DATE JURIDI-QUE	ÉVÉNEMENTS	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL	PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVE LÉGALE	RÉSERVE «ACTIONS PROPRES»	RÉSERVE IMMUNISÉE	RÉSERVE DISPONIBLE	BÉNÉFICE REPORTÉ	BÉNÉFICE À AFFECTER	TOTAL
01.01.02	report :	1.105.171	68.521	24.672	8.700	1.018	0	23.782	94.590		221.282
11.02.02	exercice warrants 02	3.490	216	216							433
25.06.02	exercice warrants 02	285.081	17.675	17.661							35.336
26.06.02	constitution réserve actions propres au 31.05.02					3.765		- 3.765			0
30.06.02	constitution réserve actions propres au 30.06.02					415			- 415		0
01.07.02	annulation actions propres au 31.5.02	- 32.046				- 4.784					- 4.784
31.07.02	fusion SURONGO effet comptable au 31.05.02	774.264	19.460	19.728	2.000		1.925	2.356	21.717	6.335	73.521
31.07.02	constitution réserve actions propres suite fusion					76.256		- 22.373	- 53.883		0
31.07.02	annulation actions propres suite fusion	- 752.579				- 76.256					- 76.256
31.07.02	ajustement pair comptable à 76 EUR		- 735	735							
31.12.02	constitution réserve actions propres au 31.12.02					4.091			- 4.091		0
31.12.02	prélèvement sur la réserve immunisée						- 1.925			1.925	0
31.12.02	résultats de l'exercice au 31.12.02									- 43.424	- 43.424
	<b>total avant répartition au 31.12.02 :</b>	<b>1.383.381</b>	<b>105.137</b>	<b>63.012</b>	<b>10.700</b>	<b>4.507</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>57.917</b>	<b>- 35.164</b>	<b>206.107</b>
31.12.02	répartition bénéficiaire proposée								- 45.889	35.164	- 10.725
	<b>total après répartition au 31.12.02 :</b>	<b>1.383.381</b>	<b>105.137</b>	<b>63.012</b>	<b>10.700</b>	<b>4.507</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12.028</b>	<b>0</b>	<b>195.383</b>

## CHAPITRE I : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET LE CONTRÔLE DES COMPTES

1.3. Les comptes sociaux et consolidés relatifs aux exercices 2000, 2001 et 2002 ont été audités par la s.c. Deschamps, Godefroid, Verset & C° sprl, commissaire, domiciliée à 1480 Tubize, boulevard Georges Deryck n° 26 bte 15 et représentée par André Deschamps.

Ces comptes ont été certifiés sans réserve.

## CHAPITRE II : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSCRIPTION AU PREMIER MARCHÉ ET LES TITRES QUI EN FONT L'OBJET

Sans objet.

## CHAPITRE III : RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

### 3.1 Renseignements généraux

#### 3.1.1 Dénomination (article 1 des statuts)

Constituée sous la dénomination «Fours Lecocq et Ateliers de Trazegnies réunis», la Société a changé celle-ci en «Financière Lecocq» par la modification de ses statuts et adopté sa dénomination actuelle de «Compagnie Mobilière & Foncière du Bois Sauvage», aux termes de l'acte du 9 décembre 1994, en abrégé «Compagnie du Bois Sauvage».

#### 3.1.2 Siège social (article 2 des statuts)

Le siège social est établi à 1000 Bruxelles, rue du Bois Sauvage 17. Il peut, par simple décision du Conseil d'administration, être transféré en tout autre endroit de Belgique.

#### 3.1.3 Régistre du commerce

La Société est inscrite au registre du commerce de Bruxelles sous le n° 273.326 et à la T.V.A. sous le n° BE 402.964.823.

#### 3.1.4 Forme juridique – constitution – publications légales (article 1 des statuts)

La Société est une société anonyme faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne.

Constituée sous forme de société anonyme de droit belge le 30 avril 1957 devant le Notaire Albert Daerden, ses statuts ont été modifiés à diverses reprises et en dernier lieu en date du 11 mars 2003 devant le Notaire Guy Sorgeloos à Bruxelles.

#### 3.1.5 Consultation des documents sociaux

Ces documents peuvent être consultés :

- à la Banque Nationale de Belgique pour ce qui concerne les comptes annuels et consolidés, ainsi que les rapports y afférents,
- au Greffe du Tribunal de Commerce pour les statuts ainsi que pour les comptes et rapports susmentionnés
- et également pour chacun d'eux au siège social.

De plus, ces documents se trouvent sur le site internet de la société ([www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)).

#### 3.1.6 Objet social (article 3 des statuts)

La société agissant tant pour elle-même que pour compte de tiers, a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises industrielles, commerciales, civiles, agricoles ou financières, tant en Belgique qu'à l'étranger; l'acquisition, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières ou de tous biens meubles belges ou étrangers ainsi que de toutes valeurs immobilières ou de tous immeubles; l'acquisition, la mise en valeur ou l'exploitation, tant pour elle-même que pour autrui de tous brevets, licences et marques de fabrique.

Elle peut faire toutes opérations civiles, commerciales, mobilières, immobilières, industrielles ou financières, se rapportant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'une ou l'autre branche de son objet.

La société pourra absorber ou se fusionner avec toute société ayant un objet semblable ou similaire.

### 3.2 Capital social

#### 3.2.1 Capital souscrit (article 5 des statuts)

Avant l'exercice des warrants en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2003, le capital social est fixé à EUR 105.136.956 et est représenté par 1.383.381 parts sociales, sans désignation de valeur nominale donnant droit chacune à 1/1.383.381 de l'avoir social.

Ces parts sociales sont entièrement libérées.

#### 3.2.2 Capital autorisé (article 7 des statuts)

Le Conseil d'Administration a reçu le 11 mars 2003 l'autorisation de porter le capital social de la société à un montant maximum de EUR 210.273.912, dans le cadre du capital autorisé,

- soit par apport(s) en nature
- soit par apport(s) en espèces
- soit par incorporation de réserves

et ce, avec ou sans droit de préférence conformément au Code des Sociétés.

Cette autorisation est valable pendant une période de 5 ans à dater de la publication au Moniteur belge de la modification des statuts.

Pour rappel l'article 7 des statuts autorise le Conseil à émettre des obligations convertibles en actions, ou assorties d'un droit de souscription, dans le cadre du capital autorisé, conformément à/et dans les limites définies dans les statuts.

### 3.2.3 Actions propres (article 9 des statuts)

La société peut, aux conditions et dans les limites fixées par la loi, acquérir ses propres parts sociales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11 mars 2003 a renouvelé l'autorisation accordée le 11 septembre 2001 au Conseil d'Administration de procéder au rachat d'actions propres pendant une période de 18 mois, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur à 1 EUR, ni supérieur de plus de 20 % au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération et pour un nombre de titres correspondant à 10 % maximum du nombre de parts sociales représentatives du capital social.

Au 31 décembre 2002, la société a acquis depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002, en fonction des circonstances et dans la mesure où elle jugeait les cours intéressants, 33.835 actions propres. Une réserve indisponible a été constituée par un prélèvement sur le bénéfice reporté.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2003 a, par ailleurs, donné l'autorisation au Conseil d'administration d'aliéner (soit en Bourse, soit de gré à gré, à un prix unitaire minimum correspondant au cours de bourse au jour de la transaction) et/ou d'annuler les actions propres acquises depuis le 1<sup>er</sup> juin 2002.

Le Conseil d'Administration du 10 mars 2003 a décidé que les actions propres n'avaient pas droit à un dividende.

### 3.2.4 Warrants en circulation

Sur les 291.900 warrants « Surongo 2003 » émis en juin 1999, il reste en circulation 291.900 warrants au 1<sup>er</sup> janvier 2003 qui peuvent être exercés entre le 3 novembre et le 10 décembre 2003 inclus, et qui permettent de souscrire à huit parts sociales nouvelles, accompagnées de 8 feuilles de coupons strip vvpr, jouissance 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la souscription pour cinq warrants « Surongo 2003 » plus EUR 1.650.

Sur les 690.000 warrants « Cie du Bois Sauvage 2004 » émis en mai 2000, il reste en circulation 690.000 warrants au 1<sup>er</sup> janvier 2003 qui peuvent être exercés entre le 2 et le 18 des mois de mai 2002 à 2004 inclus, et qui permettent de souscrire à une part sociale nouvelle, accompagnée d'une feuille de strip vvpr, jouissance 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la souscription, au prix unitaire progressif de :

- EUR 190 du 2 au 20 mai 2003,
- EUR 195 du 3 au 20 mai 2004.

### 3.2.5 Historique du capital social

ACTES	OPÉRATIONS	CAPITAL EUR	ACTIONS
01.01.1997	Report	55.334.172,87	892.870
16.01.1998	Exercice de warrants	88.931,80	1.435
30.12.1998	Exercice de warrants	7.679.555,48	123.917
31.12.1999	Exercice de warrants	693.234,24	11.186
02.05.2000	Prélèvement sur la prime d'émission	27.401,61	—
	Exercice de warrants	640.460,00	10.330
27.12.2000	Exercice de warrants	1.217.370,00	19.635
20.06.2001	Exercice de warrants	2.839.476,00	45.798
		<b>68.520.602,00</b>	<b>1.105.171</b>
18.01.2002	Exercice de warrants	216.380,00	3.490
25.06.2002	Exercice de warrants	17.675.022,00	285.081
01.07.2002	Annulation d'actions propres	—	- 32.046
31.07.2002	Fusion Surongo	19.460.000,00	774.264
31.07.2002	Annulation d'actions propres (fusion)	—	- 752.579
31.07.2002	Ajustement pair comptable à EUR 76	- 735.048	—
		<b>105.136.956,00</b>	<b>1.383.381</b>

Le pair comptable du titre est de EUR 76.

### 3.2.6 Capital potentiel

En cas d'exercice de la totalité des 1.157.040 warrants en circulation, le capital social serait augmenté de EUR 87.935.040 et porté à EUR 193.071.996.

### 3.2.7 actionariat

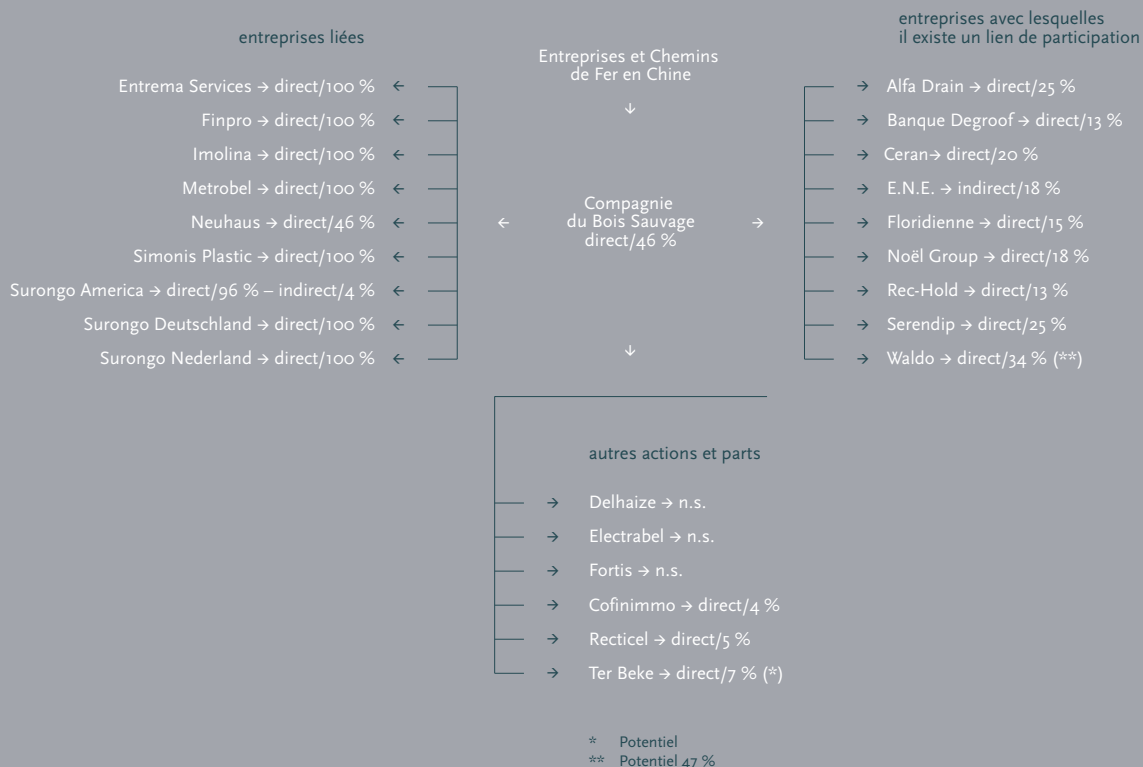
L'actionariat au 31 décembre 2002, suivant la dernière déclaration de participation reçue, se retrouve à l'annexe VIII des comptes sociaux dans la présente brochure.

La société Entreprises et Chemins de Fer en Chine possédait 640.725 parts sociales Compagnie du Bois Sauvage, soit 46,3 % du capital de la Société, au 31 décembre 2002.

Au 31.12.2002, la Compagnie du Bois Sauvage possédait 33.835 actions propres.

### 3.2.8 Description simplifiée du groupe Entreprises et Chemins de Fer en Chine

L'organigramme du Groupe au 31 décembre 2002, dont fait partie la Compagnie du Bois Sauvage, est détaillé ci après.



CHAPITRE IV : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT  
L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

4.1 Activités principales

4.1.1 Description

Société actuellement inscrite au Marché continu (segment NextPrime) d'Euronext Bruxelles, la Compagnie du Bois Sauvage a comme vocation de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non. Elle apporte ainsi une aide à la gestion financière, à la structure et à la stabilité du capital de ces dernières.

La diversification de son portefeuille courant lui permet en outre d'être active dans les produits dérivés.

Egalement société foncière, elle détient un patrimoine immobilier de qualité, source de revenus stables et récurrents.

4.1.2 Chiffres clés

Cette information est disponible dans le rapport de gestion de l'exercice 2002.

4.2 Effectifs moyens

Au niveau du Groupe, l'effectif moyen du personnel est de 13 personnes en 2002, sans tenir compte des sociétés mises en équivalence.

Ce personnel est affecté au siège social à Bruxelles, au site de Ans et à Luxembourg.

4.3 Litiges

Un litige d'ordre fiscal a été résolu en 2002 en faveur de la société.

Un litige sur l'ancien bâtiment «Gérardrie» à Liège a fait l'objet d'une provision dans les comptes 2002.

4.4 Politique d'investissements

La politique d'investissements de la Compagnie est décrite dans le rapport de gestion de l'exercice 2002.

4.4.1 Participations mobilières

L'évolution des participations consolidées est donnée dans le rapport de gestion de l'exercice 2002.

Le portefeuille «participations» du Groupe de la Compagnie du Bois Sauvage a évolué comme suit ces trois dernières années :

A. Entreprises mises en équivalence

	2002		2001		2000	
	% DÉTENU	VALEUR COMPTABLE NETTE EN MILLIERS D'EUROS	% DÉTENU	VALEUR COMPTABLE NETTE EN MILLIERS D'EUROS	% DÉTENU	VALEUR COMPTABLE NETTE EN MILLIERS D'EUROS
<b>Actions</b>						
SERENDIP	25	3.178,5	25	3.166,2	25	3.246,3
SIMONIS PLASTIC	100	1.052,0	100	1.137,7	100	1.371,1
NEUHAUS	46	12.040,7	45	11.705,4	37	9.562,1
WALDO	34	636,2	31	711,0	31	584,6
<b>Créances</b>						
WALDO		6.153,7		2.153,7		1.152,7
<b>Total</b>		<b>23.061,1</b>		<b>18.874,0</b>		<b>15.916,8</b>

## B. Autres entreprises

	2002		2001		2000	
	% DÉTENU	VALEUR COMPTABLE NETTE EN MILLIERS D'EUROS	% DÉTENU	VALEUR COMPTABLE NETTE EN MILLIERS D'EUROS	% DÉTENU	VALEUR COMPTABLE NETTE EN MILLIERS D'EUROS
<b>Actions</b>						
ENTREMA SERVICES	100	273,4	100	273,4	100	273,4
RUNLITE	–	–	84	319,8	84	319,8
ATC (Alfa Drain)	25	182,8	25	270,5	25	416,1
BANQUE DEGROOF	13	35.395,4	14	33.177,5	14	32.582,8
BEECKMANS VAN GAVER & Cie	25	–	25	–	25	–
BERENBERG BANK	12	30.900,0	12	30.000,0	–	–
CERAN	20	433,8	11	89,2	11	89,2
E.N.E.	18	476,3	18	476,3	18	476,3
I.R.M.	–	–	20	–	20	166,5
LES CHOCOLATS DE L'IRIS	–	–	–	–	6	5,4
LES CHOCOLATS DU SABLON	–	–	–	–	35	22,5
NOEL GROUP	18	9.181,4	12	7.385,2	12	4.394,5
REC-HOLD	13	12.563,4	13	12.425,6	11	10.560,3
COFINIMMO	4	36.661,2	5	36.906,4	5	38.694,3
DELHAIZE		10.002,4		Trésorerie		
ELECTRABEL		39.887,1		Trésorerie		25.474,0
FLORIDIENNE	15	7.217,8	15	7.957,7	10	5.274,2
FORTIS (B)		46.880,2		Trésorerie		70.732,1
LEVIMMO	–	–	5	452,9	5	500,0
RECTICEL	5	11.873,5	3	7.857,4	2	6.102,7
Partnerships immobiliers aux E.U.		14.238,1		11.197,1		17.581,4
Divers		1882,2		616,0		5.239,1
<b>Créances</b>						
IRM		–		–		217,2
CHOCOLATS DE L'IRIS		325,3		325,3		325,3
NOEL GROUP		–		3.814,4		4.996,3
STATE STREET CITIHOMES		755,4		1.038,4		1.264,6
NOMACORC + CORC		6.093,2		8.940,4		–
Divers		–		524,5		14,8
<b>Total</b>		<b>265.222,9</b>		<b>164.048,0</b>		<b>225.722,8</b>

#### 4.4.2 Participations immobilières

Le portefeuille des biens immobiliers du Groupe est décrit dans le rapport de gestion de l'exercice 2002.

#### 4.5 Évolution récente des investissements

La fusion de la filiale à 100 % Finpro avec la Compagnie du Bois Sauvage a été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mars 2003.

### CHAPITRE V : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Ces informations sont disponibles dans la présente brochure.

### CHAPITRE VI : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LA SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ

#### 6.1 Nom, adresse et fonctions des différents membres

Cette information est disponible dans la brochure 2002 sur le rapport de gestion.

#### 6.2 Intérêts des dirigeants dans la société

##### 6.2.0 Rémunérations et avantages en nature

La politique de rémunération est analysée au sein du Comité de rémunération et approuvée par le Conseil d'Administration. Tenant compte des caractéristiques propres du groupe, elle se base principalement sur la technique du « benchmarking ».

La rémunération des membres du Conseil d'Administration consiste en une quote-part des tantièmes et des émoluments fixes à charge du compte de résultats. Suivant l'article 21 des statuts, les allocations statutaires atteignent 1/19 des sommes réparties au titre de dividende.

La rémunération des membres du Comité de Direction consiste en une quote-part des ces tantièmes.

Pour l'exercice 2002, l'ensemble des rémunérations avant ONSS et impôts allouées aux administrateurs de la société consolidante en raison de leur fonction dans celle-ci, dans ses entreprises, filiales, et ses entreprises associées s'est élevé à EUR 821.978,27 dont EUR 136.711,73 aux membres non exécutifs et EUR 685.266,54 aux membres exécutifs.

La quasi-totalité de la rémunération des membres non exécutifs est variable (cfr supra). En ce qui concerne les membres du Comité de Direction, environ 60 % est fixe.

Aucun administrateurs, exécutifs ou non, ne bénéficie d'options sur actions, d'avances ou de crédit.

Des jetons de présence ont été versés aux membres des Comités de rémunérations, de nomination et d'audit.

Le Commissaire a été rémunéré en 2002 en fonction de l'exercice de son mandat et des prestations spéciales réalisées dans le courant de l'exercice. Ses facturations, hors T.V.A. se sont élevées globalement à EUR 15.395,47 (EUR 17.795,08 en tenant compte des sommes payées par les filiales).

#### 6.2.1 Schémas d'intéressement du personnel dans le capital

La Société n'a mis en place aucun schéma d'intéressement.

#### 6.2.2 Intérêts des dirigeants dans la société

Les membres du Conseil d'Administration possèdent, à titre personnel, ensemble 6.144 actions Compagnie du Bois Sauvage.

### CHAPITRE VII : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES DE L'ÉMETTEUR

Les informations disponibles à la date d'impression sont incluses dans le rapport de gestion 2002.

Au cas où une émission publique aurait lieu, ces informations seraient reprises et remises à jour dans la note d'opération.



RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLÔTURE LE 31 DÉCEMBRE 2002 PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ ANONYME COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société pour l'exercice 2002 se clôturant le 31 décembre 2002 dont le total du bilan s'élève à (.000 EUR) 357.614 et dont le compte de résultats se solde par une perte consolidée de l'exercice de (.000 EUR) 36.078 dont la part du groupe dans la perte s'élève à un montant équivalent. Les comptes annuels de la plupart des sociétés belges et étrangères comprises dans la consolidation contrôlées par d'autres réviseurs ont fait l'objet, dans la mesure où ces documents étaient disponibles, de rapports ou d'attestations sur les comptes de ces sociétés arrêtés au 31 décembre 2002 ou à une date proche de celle-ci; nous nous sommes basés sur leur attestation. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

ATTESTATION SANS RÉSERVES DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux et ceux de nos confrères qui ont contrôlé les comptes des filiales fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, fondé sur notre révision et les rapports de nos confrères, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2002 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

En outre, le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

*Tubize, le 28 mars 2003*

*DESCHAMPS, GODEFROID, VERSET & C<sup>e</sup> sprl  
Représentée par André R. Deschamps  
Commissaire*

**AVERTISSEMENT**

En vertu de l'article 105 du Code des Sociétés, les annexes aux comptes sociaux repris ci-après sont une version abrégée des comptes annuels, dans laquelle ne figure pas l'ensemble des annexes requises par la loi ni le Rapport du Commissaire, lequel a certifié ces comptes annuels sans réserve.

La version intégrale sera déposée à la Banque Nationale de Belgique et est également disponible au siège de la société.

## RAPPORT SUR LES COMPTES DE SURONGO S.A. POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 MAI 2002

La période sous revue a été marquée par l'examen et la finalisation le 31 juillet 2002 de la fusion par absorption de la société SURONGO par la COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE, sa filiale.

En vue de cette opération, une situation comptable arrêtée au 31 mai 2002 a été auditée par le Commissaire.

Le dernier exercice de la société Surongo se clôture donc à cette date.

Il se termine par un bénéfice social de EUR 6.185.294,25 auquel s'ajoute EUR 150.000 de reprise de réserve immunisée pour former le bénéfice 2002 à affecter de EUR 6.335.294,25.

Ce résultat résulte essentiellement :

- de l'encaissement des dividendes perçus de la Compagnie du Bois Sauvage (EUR 5,7 millions), d'Electrabel (EUR 0,9 million) et de divers postes (EUR 0,2 million)
- des intérêts courus sur les obligations Compagnie du Bois Sauvage à 6,5 % détenues (EUR 0,2 million)

- des intérêts courus de EUR 0,8 million sur les obligations émises à 4 % et sur des emprunts bancaires.

Outre le paiement des frais généraux, les liquidités engrangées par la société ont permis :

- de rembourser une tranche en capital de EUR 1 million, venue à échéance, auprès d'une banque
- de diminuer de EUR 4,3 millions les coupons de dividendes et d'intérêts en souffrance
- d'acquérir 2.128 actions propres Surongo complémentaires sur Euronext Bruxelles à un prix global de EUR 0,5 million.

Conformément à la législation en vigueur, une somme de EUR 532.149,56 a été prélevée de la réserve disponible et transférée à la réserve indisponible pour actions propres.

*Le Conseil d'Administration*

ACTIF		EXERCICE 2002 31.05.02 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 31.12.01 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 31.12.00 (X 1.000 EUR)
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>85.318</b>	<b>85.564</b>	<b>100.387</b>
<b>III.</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
	C. Mobilier et matériel de bureau	1	1	2
<b>IV.</b>	<b>Immobilisations financières</b>	<b>85.317</b>	<b>85.563</b>	<b>100.385</b>
	A. Entreprises liées	85.250	85.496	84.164
	1. Participations	85.250	85.496	84.164
	B. Autres entreprises avec lien	67	67	839
	1. Participations	67	67	839
	C. Autres immobilisations financières	—	—	15.382
	1. Actions et parts	—	—	15.382
<b>Actifs circulants</b>		<b>31.657</b>	<b>30.298</b>	<b>23.540</b>
<b>VII.</b>	<b>Créances à un an au plus</b>	<b>1.030</b>	<b>790</b>	<b>1.730</b>
	A. Créances commerciales	406	101	1.006
	B. Autres créances	624	689	724
<b>VIII.</b>	<b>Placements de trésorerie</b>	<b>29.290</b>	<b>28.030</b>	<b>20.857</b>
	A. Actions propres	644	111	—
	B. Autres placements	28.646	27.919	20.857
<b>IX.</b>	<b>Valeurs disponibles</b>	<b>922</b>	<b>1.113</b>	<b>408</b>
<b>X.</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>415</b>	<b>365</b>	<b>545</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>116.975</b>	<b>115.862</b>	<b>123.927</b>

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE 2002</b> 31.05.02 (X 1.000 EUR)	<b>EXERCICE 2001</b> 31.12.01 (X 1.000 EUR)	<b>EXERCICE 2000</b> 31.12.00 (X 1.000 EUR)
<b>Capitaux propres</b>		<b>74.165</b>	<b>67.979</b>	<b>67.358</b>
<b>I.</b>	<b>Capital</b>	<b>19.460</b>	<b>19.460</b>	<b>19.460</b>
	A. Capital souscrit	19.460	19.460	19.460
<b>II.</b>	<b>Primes d'émission</b>	<b>19.728</b>	<b>19.728</b>	<b>19.728</b>
<b>IV.</b>	<b>Réserves</b>	<b>6.925</b>	<b>7.074</b>	<b>8.150</b>
	A. Réserve légale	2.000	2.000	2.000
	B. Réserves indisponibles	644	111	–
	1. Pour actions propres	644	111	–
	C. Réserves immunisées	1.925	2.075	3.150
	D. Réserves disponibles	2.356	2.888	3.000
<b>V.</b>	<b>Bénéfice reporté *</b>	<b>28.052</b>	<b>21.717</b>	<b>20.020</b>
<b>Dettes</b>		<b>42.810</b>	<b>47.883</b>	<b>56.569</b>
<b>VIII.</b>	<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>38.385</b>	<b>38.389</b>	<b>44.666</b>
	A. Dettes financières	38.385	38.389	44.666
	1. Emprunts subordonnés	35.906	35.910	36.238
	4. Etablissements de crédit	2.479	2.479	8.428
<b>IX.</b>	<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>3.530</b>	<b>9.122</b>	<b>11.446</b>
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.479	3.471	1.487
	B. Dettes financières	–	25	3.965
	1. Etablissements de crédit	–	–	2.479
	2. Autres emprunts	–	25	1.486
	C. Dettes commerciales	40	123	837
	1. Fournisseurs	40	123	837
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	8	133	140
	1. Impôts	8	133	140
	F. Autres dettes *	1.003	5.370	5.017
<b>X.</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>895</b>	<b>372</b>	<b>457</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>116.975</b>	<b>115.862</b>	<b>123.927</b>

\* Les chiffres au 31.12.2001 ont été retraités pour tenir compte de l'ajustement de la répartition en fonction du nombre d'actions propres détenues le jour du paiement du dividende.

## COMPTE DE RÉSULTATS

<b>CHARGES</b>		EXERCICE 2002 31.05.02 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 31.12.01 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 31.12.00 (X 1.000 EUR)
A.	Charges des dettes	800	2.253	2.350
B.	Autres charges financières	27	92	89
C.	Services et biens divers	31	96	93
E.	Charges diverses courantes	3	–	–
F.	Amortissements et réductions de valeur	1	1	1
G.	Réductions de valeur	162	653	5.861
	1. <i>Sur immobilisations financières</i>	–	193	4.540
	2. <i>Sur actifs circulants</i>	162	460	1.321
I.	Moins-values sur réalisation	181	341	366
	2. <i>D'immobilisations financières</i>	178	3	221
	3. <i>D'actifs circulants</i>	3	338	145
K.	Impôts	6	6	7
L.	Bénéfice de l'exercice	6.185	4.968	–
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>7.396</b>	<b>8.410</b>	<b>8.767</b>
N.	Bénéfice de l'exercice à affecter	6.335	6.042	45

<b>PRODUITS</b>		EXERCICE 2002 31.05.02 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2001 31.12.01 (X 1.000 EUR)	EXERCICE 2000 31.12.00 (X 1.000 EUR)
A.	Produits des immobilisations financières	5.720	5.394	5.668
	1. <i>Dividendes</i>	5.720	5.394	5.668
B.	Produits des actifs circulants	1.201	1.702	955
C.	Autres produits financiers	32	224	353
E.	Autres produits courants	–	7	20
G.	Reprises de réductions de valeur	363	565	397
	1. <i>Sur immobilisations financières</i>	233	21	–
	2. <i>Sur actifs circulants</i>	130	544	397
I.	Plus-values sur réalisation	80	518	269
	2. <i>D'immobilisations financières</i>	5	90	37
	3. <i>D'actifs circulants</i>	75	428	232
L.	Perte de l'exercice	–	–	1.105
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>7.396</b>	<b>8.410</b>	<b>8.767</b>
M.	Prélèvement sur les réserves immunisées	150	1.075	1.150

#### AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

L'affectation du résultat de Surongo réalisé entre le 01.01.2002 et le 31.05.2002, soit EUR 6.335.294,25, sera décidée par l'Assemblée Générale du 23 avril 2003 de la Compagnie du Bois Sauvage. Ce résultat est repris dans le tableau d'affectation en page 22.

**AVERTISSEMENT**

En vertu de l'article 105 du Code des Sociétés, les annexes aux comptes sociaux repris ci-après sont une version abrégée des comptes annuels, dans laquelle ne figure pas l'ensemble des annexes requises par la loi ni le Rapport du Commissaire, lequel a certifié ces comptes annuels sans réserve.

La version intégrale sera déposée à la Banque Nationale de Belgique et est également disponible au siège de la société.

## RAPPORT SUR LES COMPTES DE FINPRO S.A. POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2001 AU 31 DÉCEMBRE 2002

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le cinquième exercice de la société Finpro qui a commencé le 1<sup>er</sup> avril 2001 pour se clôturer le 31 décembre 2002.

Nous vous rappelons que le 28 mars 2002, il a été décidé, par assemblée générale extraordinaire, de prolonger l'exercice social jusqu'au 31 décembre afin de faire correspondre sa clôture à celle de notre société mère.

La comparabilité des chiffres d'un exercice à l'autre est donc difficile.

### 1. Eléments significatifs de l'exercice

Le Conseil a décidé de procéder en fin d'année à la réévaluation des actions Cofinimmo détenues, sur base de la moyenne entre le cours de bourse au 31 décembre et la valeur réelle publiée par la société Cofinimmo.

Si cette réévaluation n'a eu aucun impact sur le résultat de l'exercice, il n'en est pas de même sur les fonds propres de la société, qui ont augmenté par ce biais de EUR 3,2 millions.

Les actions Fortis et Electrabel détenues en participations ont fait l'objet de réductions de valeur de EUR 2,4 millions, les cours de bourse ayant fortement chuté en fin d'année.

La créance détenue sur SN Air Holding a fait l'objet d'une réduction de EUR 0,3 million.

Les liquidités importantes existantes au 31 mars 2001 ont permis de faire face aux différentes échéances liées aux emprunts

bancaires. Une partie de ceux-ci a par ailleurs été renégociée en cours d'exercice.

### 2. Résultats de l'exercice

L'exercice se clôture par une perte de EUR 872.412,98, après provision pour impôts de EUR 449.039,78, contre un bénéfice de EUR 718.458,92 l'exercice précédent.

Votre Conseil vous propose d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et d'affecter comme suit le résultat :

Perte de l'exercice	EUR	- 872.412,98
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	EUR	2.695.491,86
	EUR	<b>1.823.078,88</b>
Dotations à la réserve légale	EUR	–
Tantième de l'exercice (21 mois)	EUR	100.000,00
Report à nouveau	EUR	1.723.078,88
	EUR	<b>1.823.078,88</b>

### 3. Eléments significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

Le 11 mars 2003, la société Finpro a été absorbée par sa société mère, la Compagnie du Bois Sauvage, qui détenait 100 % des titres, avec effet comptable au 31 décembre 2002.

Le dernier exercice de la société Finpro se clôture donc à cette date.

*Le Conseil d'Administration*



<b>PASSIF</b>		EXERCICE 2001-2002 31.12.02 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 2000-2001 31.03.01 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 1999-2000 31.03.00 (x 1.000 EUR)
<b>Capitaux propres</b>		<b>12.277</b>	<b>10.013</b>	<b>9.545</b>
<b>I.</b>	<b>Capital</b>	<b>5.000</b>	<b>5.000</b>	<b>4.958</b>
	A. Capital souscrit	5.000	5.000	4.958
<b>II.</b>	<b>Primes d'émission</b>	<b>1.818</b>	<b>1.818</b>	<b>1.860</b>
<b>III.</b>	<b>Plus-values de réévaluation</b>	<b>3.236</b>	—	—
<b>IV.</b>	<b>Réserves</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	<b>500</b>
	A. Réserve légale	500	500	500
<b>V.</b>	<b>Bénéfice reporté</b>	<b>1.723</b>	<b>2.695</b>	<b>2.227</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>12</b>	—	—
<b>VII.</b>	<b>A. Provisions pour risques et charges</b>	<b>12</b>	—	—
	4. <i>Autres risques et charges</i>	12	—	—
<b>Dettes</b>		<b>26.393</b>	<b>34.503</b>	<b>34.347</b>
<b>VIII.</b>	<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>15.000</b>	<b>25.979</b>	<b>30.937</b>
	A. Dettes financières	15.000	25.979	30.937
	1. <i>Emprunts subordonnés</i>	—	6.941	6.941
	4. <i>Etablissements de crédit</i>	15.000	19.038	23.996
<b>IX.</b>	<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>10.989</b>	<b>6.947</b>	<b>1.987</b>
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	—	4.958	—
	B. Dettes financières	10.888	1.735	1.735
	1. <i>Etablissements de crédit</i>	10.887	1.735	1.735
	2. <i>Autres emprunts</i>	1	—	—
	C. Dettes commerciales	1	4	2
	1. <i>Fournisseurs</i>	1	4	2
	F. Autres dettes	100	250	250
<b>X.</b>	<b>Comptes de régularisation</b>	<b>404</b>	<b>1.577</b>	<b>1.423</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>38.682</b>	<b>44.516</b>	<b>43.892</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

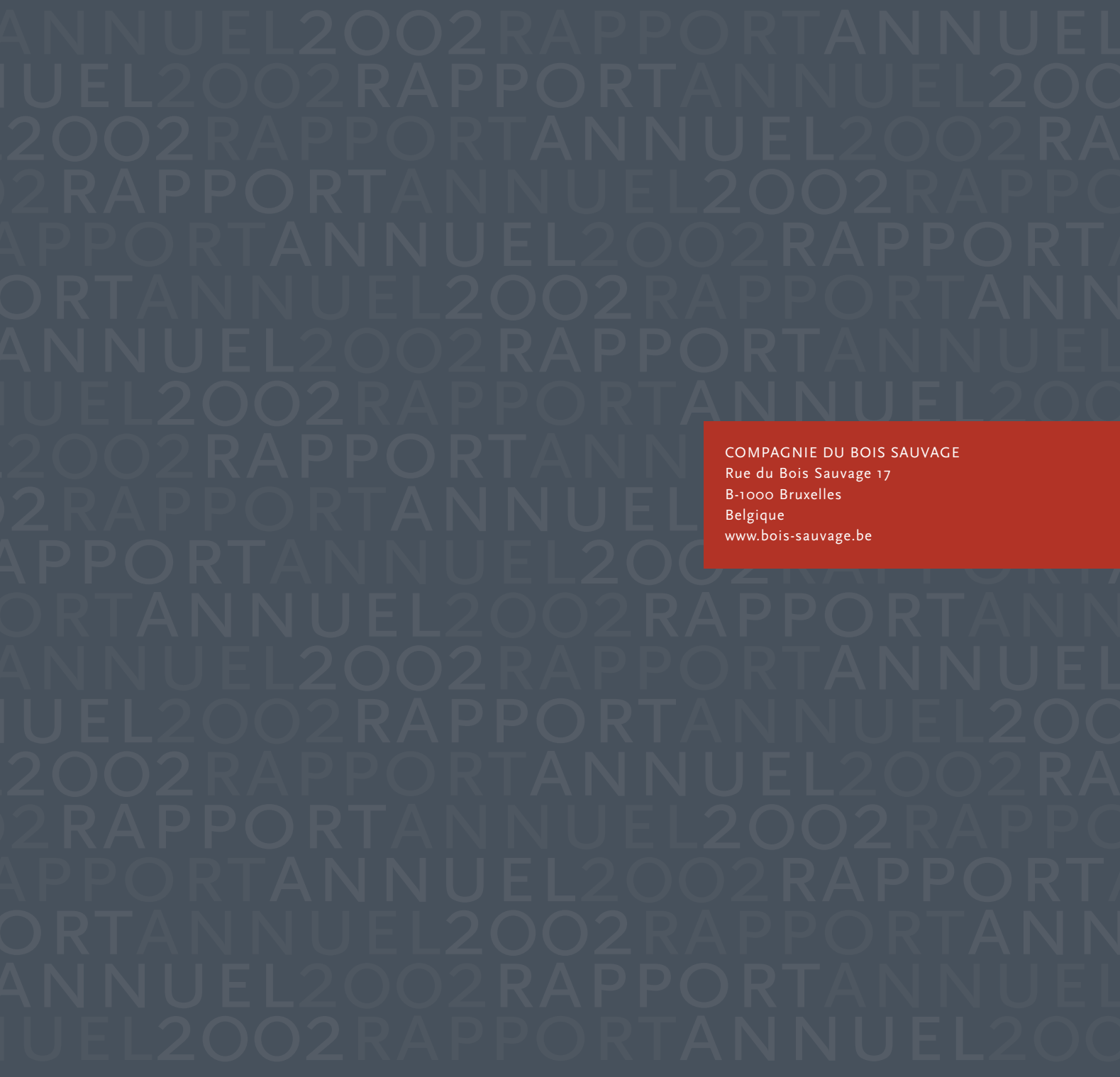
<b>CHARGES</b>		EXERCICE 2001-2002 31.12.02 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 2000-2001 31.03.01 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 1999-2000 31.03.00 (x 1.000 EUR)
A.	Charges des dettes	2.550	1.785	1.640
B.	Autres charges financières	13	15	19
C.	Services et biens divers	19	14	24
E.	Charges diverses courantes	1	–	–
G.	Réductions de valeur	2.671	367	1.537
	1. <i>Sur immobilisations financières</i>	2.389	60	1.359
	2. <i>Sur actifs circulants</i>	–	307	178
	3. <i>Sur créances</i>	282	–	–
H.	Provisions pour risques et charges	12	–	–
I.	Moins-values sur réalisation	1	1.033	19
	2. <i>D'immobilisations financières</i>	–	1.033	19
	3. <i>D'actifs circulants</i>	1	–	–
K.	Impôts	449	–	30
L.	Bénéfice de l'exercice	–	719	544
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>5.716</b>	<b>3.933</b>	<b>3.813</b>

<b>PRODUITS</b>		EXERCICE 2001-2002 31.12.02 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 2000-2001 31.03.01 (x 1.000 EUR)	EXERCICE 1999-2000 31.03.00 (x 1.000 EUR)
A.	Produits des immobilisations financières	4.304	2.335	2.100
	1. <i>Dividendes</i>	4.304	2.335	2.100
B.	Produits des actifs circulants	169	210	69
C.	Autres produits financiers	95	—	—
G.	Reprises de réductions de valeur	240	1.090	—
	1. <i>Sur immobilisations financières</i>	—	912	—
	2. <i>Sur actifs circulants</i>	240	178	—
I.	Plus-values sur réalisation	36	298	1.644
	2. <i>D'immobilisations financières</i>	—	—	—
	3. <i>D'actifs circulants</i>	36	298	1.644
L.	Perte de l'exercice	872	—	—
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>5.716</b>	<b>3.933</b>	<b>3.813</b>

#### AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

A.	Bénéfice à affecter	1.823	2.945	2.481
	1. <i>Résultat de l'exercice à affecter</i>	- 872	718	544
	2. <i>Bénéfice reporté de l'exercice précédent</i>	2.695	2.227	1.937
C.	Affectation aux capitaux propres	—	—	- 4
	2. <i>A la réserve légale</i>	—	—	4
D.	Résultat à reporter	- 1.723	- 2.695	- 2.227
	1. <i>Bénéfice à reporter</i>	1.723	2.695	2.227
F.	Bénéfice à distribuer	- 100	-250	- 250
	1. <i>Rémunération du capital</i>	—	250	250
	2. <i>Administrateurs</i>	100	—	—





COMPAGNIE DU BOIS SAUVAGE  
Rue du Bois Sauvage 17  
B-1000 Bruxelles  
Belgique  
[www.bois-sauvage.be](http://www.bois-sauvage.be)